Zeitschrift: Le Messager Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen

Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen

Band: 40 (1955)

Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J. A. LAUSANNE, juin 1955 N° 6 40e année

Le Messager Raiffeisen

Organe officiel de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel (Système Raiffeisen)

Régie des annonces: ANNONCES SUISSES S. A.
Genève, Lausanne, Zurich, St-Gall et succursales Prix du mm. 15 ct.

Paraît chaque mois

Abonnements obligatoires pour les Caisses affiliées (10 exemplaires par centaine de sociétaires) : 3 francs
Abonnements facultatifs : 2 fr. 50
Abonnements privés : 4 francs

Rédaction et administration : Union Raiffeisen suisse (G. Froidevaux, fondé de pouvoir) à Saint-Gall. Tél. (071) 22 73 81
Impression: Imprimerie Fawer & Favre S. A., Lausanne

Le 52e Congrès Raiffeisen suisse

des 22 et 23 mai 1955, à Lausanne

1500 délégués venus des 22 cantons et représentant les 108 000 membres des 1000 Caisses affiliées ont affirmé la puissance du raiffeisenisme au service des populations rurales suisses et confirmé leur foi en la sagesse de la doctrine des pionniers, synthèse de la permanence et du progrès. La 52e landsgemeinde raiffeiseniste suisse a été le miroir reflétant l'image de la vie du mutualisme d'épargne et de crédit animée par l'idéal de l'effort personnel et de l'entraide.

La séance plénière au Cinéma Métropole. L'assistance debout pour chanter l'hymne national.

Communément appelée le « Congrès de l'Union », l'assemblée des délégués est l'instance supérieure de l'Union suisse en même temps que la manifestation annuelle du mouvement raiffeiseniste suisse. Bien plus qu'assemblée administrative réservée à la présentation des rapports d'activité des organes de la Direction centrale et à la liquidation des objets statutaires concernant la gestion des affaires, le Congrès de l'Union est la consécration annuelle et solennelle à la face du pays de la force du mouvement des mutualités de crédit, de la fidélité aux principes de base légués par les pionniers Raiffeisen et Traber. Il est l'expression enthousiaste de l'union confédérale et de la mutuelle solidarité qui rattachent les militants raiffeisenistes à l'idéal coopératif chrétien à la réalisation duquel ils travaillent.

Le Congrès Raiffeisen se distingue spécialement par l'esprit qui y règne, cet esprit typiquement représentatif du terroir helvétique où le paysan et l'artisan, le commerçant comme l'ouvrier et l'intellectuel, s'y côtoient et s'y entretiennent dans la fraternité la plus saine. Il donne à tous, aux humbles et aux modestes surtout, le sentiment de leur influence et les encourage à utiliser toutes leurs possibilités. Au cours des années, il permet de mesurer le potentiel de vie qu'a su donner au mouvement le souffle régénérateur de l'effort personnel allié à la solidarité communautaire.

Ainsi, le Congrès annuel du raiffeisenisme suisse accomplit une mission éducative et patriotique au premier chef. Il est la source d'un renouvellement des forces et la fontaine de jouvence vivifiant l'idéal coopératif ainsi que le sentiment de la responsabilité personnelle et solidaire qui a pris corps au Grütli.

L'accueil de Lausanne

La capitale vaudoise, cité dynamique à l'atmosphère latine qui a su garder sa personnalité attachante, n'a pas manqué de réserver à ses visiteurs sa traditionnelle hospitalité. Son accueil aux raiffeisenistes accourus de tous les coins de la Suisse à l'occasion de leur Congrès annuel fut des plus chaleureux. Dans sa robe printanière, à laquelle elle avait su mettre une douce coquetterie de bon aloi, elle avait gardé son robuste optimisme qui a valu aux congressistes deux journées ensoleillées à l'encontre d'un ciel auparavant peu prometteur.

Lausanne n'est-elle pas la capitale d'un canton, terre de prédilection du raiffeisenisme ? N'est-ce pas dans le Pays de Vaud que fut constituée la première Caisse Raiffeisen romande, sœur de ses aînées de Suisse alémanique ? Ce canton, ne s'est-il donc pas signalé, il y a un demi-siècle, parmi les premières régions romandes à s'assurer les avantages des coopératives rurales d'épargne et de crédit, se mettant ainsi à l'avant-garde d'un mouvement qui se réclame de la solidarité agissante dans la communauté villageoise autonome ?

Lausanne et le canton tout entier ne pouvaient qu'exercer un attrait tout particulier sur les raiffeisenistes qui y sont venus des vallées et des plaines comme des montagnes les plus reculées. Ils étaient un millier et demi délégués des 996 Caisses affiliées de l'Union nationale pour converger vers le bleu Léman, lieu de rassemblement où ils ne s'étaient plus groupés depuis 1926. Humbles dirigeants de ces modestes institutions d'auto-financement à l'échelle du village, mais bien à la hauteur de la conception qu'ils se font d'une économie démocratique progressiste, les congressistes se sentent bien à l'aise à Lausanne où ils viennent faire le point sur la situation de leur mouvement et pour recevoir les consignes susceptibles de leur assurer le maintien de leur force et de leur responsabilité dans la paix et la liberté.

Prélude

Chacun des trains du dimanche matin déverse des flots de délégués. A la gare, un bureau de renseignements fonctionne déjà et restera ouvert jusqu'à la fin du Congrès. Les églises de Lausanne, spécialement Notre-Dame du Valentin et le temple de Saint-Laurent, reçoivent des visiteurs désireux d'accomplir leur devoir dominical. Le programme des deux journées va se dérouler conformément à un plan bien conçu et bien ordonné.

Au cours d'une excursion en autocar le dimanche matin, par la route de la Corniche au travers du vignoble de Lavaux, la Direction de l'Union reçoit les organes de l'administration centrale et le Comité de la Fédération cantonale vaudoise des Caisses Raiffeisen. Chemin faisant, M. le député Samuel Chevalley, de Chexbres, réserve une gentille attention chez lui à ses collègues des organes centraux. Ceux-ci ont encore la grande et heureuse surprise de l'arrivée de M. le conseiller fédéral Paul Chaudet, raiffeiseniste militant de Rivaz, venu tout exprès de Berne pour partager une agape toute fraternelle au restaurant du Signal de Chexbres, au cours de laquelle furent échangées de cordiales paroles. Répondant au salut de bienvenue de son ami *M. S. Chevalley* puis aux remerciements de *M. G. Eugster*, président de l'Union, *M. le conseiller fédéral Chaudet* dit s'acquitter, sans aucune officialité, d'un devoir personnel en venant prouver son attachement au mouvement Raiffeisen suisse et faire acte de foi en la force de la solidarité villageoise sur le plan de l'épargne et du crédit. Le chef du Département militaire fédéral prononce encore quelques fortes paroles sur la nécessité de la confiance du peuple envers son armée et sur la coopération des populations avec leurs hautes autorités pour créer le climat conforme aux intérêts du pays. Il porte enfin son toast au développement du mouvement Raiffeisen, un des éléments nécessaires au maintien d'une vie saine dans le pays.

Joignant l'utile à l'agréable, les congressistes profitent de l'après-midi du dimanche pour faire une croisière sur le lac. Voguant sur les deux bateaux, le *Lausanne* et l'*Helvétie*, il leur est donné d'admirer le fameux vignoble de Lavaux, véritable construction d'art toute piquetée de villages caractéristiques, de villas, de châteaux. Le ciel, qui s'est rehaussé et éclairci, a magnifiquement découvert les montagnes dont les sommets se présentent encapuchonnés de neige.

A l'œuvre

Sans autre préambule, les séances de travail vont se succéder. Le samedi soir, à 17 heures, les Conseils de l'Union ont siégé à l'Hôtel Central, ultime revue au quartier général avant la mise en marche du dispositif conçu. Le dimanche matin, à 9 h. 15, le Comité de direction de la Caisse de retraite du personnel de l'Union, institution autonome, tient également séance à Lausanne. Mais le programme du dimanche pré-

voit déjà et surtout une séance générale d'une organisation annexe de l'Union, c'est l'

Assemblée générale de la Coopérative de cautionnement de l'Union suisse

En levée de rideau, la Coopérative de cautionnement tient sa 13e assemblée générale ordinaire, à 14 h. 30, à la Salle des Vignerons du Buffet de la Gare. Son Conseil d'administration s'était préalablement réuni une demi-heure auparavant et l'assemblée se déroule conformément à l'ordre du jour statutairement établi. Un reportage spécial en sera donné dans un prochain numéro du journal. Disons cependant d'emblée que cette assemblée marque la clôture d'un exercice particulièrement fructueux faisant ressortir l'utilité de l'institution coopérative qui est maintenant entrée dans les mœurs et appréciée à juste titre. La modification des statuts qui y a été apportée, simplifie encore ses rouages et en fait un instrument de cautionnement collectif souple et pratique, parfaitement mis au point, à la disposition des Caisses affiliées.

La soirée de réception

Une tradition bien ancrée veut que le Congrès s'ouvre officiellement par une première manifestation d'ensemble qui va se dérouler dans le nouvel et spacieux restaurant du Comptoir suisse. Un banquet en commun y sera excellemment servi dès 19 heures aux 1500 convives par un chef d'hôtel à féliciter. C'était presque une gageure qui ne pouvait être tenue qu'au Comptoir de Lausanne.

La ville a d'ailleurs bien fait sa part des choses en assurant le bienveillant concours de deux de ses sociétés artistiques dont le renom dépasse nos frontières, l'*Ensemble Romand de Musique de Cuivres de Radio-Lausanne,* dirigé avec distinction par M. Roger Volet, et la *Chanson de Lausanne* en costumes, conduite par son directeur et compositeur de talent Frank Guibat. Le coup d'œil sur la scène est féerique au cours des productions tantôt classiques, tantôt modernes ou folkloriques, qu'un auditoire enthousiasmé sait apprécier à leur réelle valeur.

Dans cette ambiance de fête, mais de haute tenue artistique, les souhaits de bienvenue et les toasts prennent un cachet de beauté et d'élévation de pensée qu'ils perdraient dans la froide atmosphère d'une séance de travail. Les cœurs s'émeuvent et vibrent à l'unisson des mêmes sentiments patriotiques. Les raiffeisenistes des quatre langues nationales se sentent plus près les uns des autres : c'est bien l'union confédérale parfaite.

Comme le veulent la coutume et les convenances, le directeur de l'Union, *M. Egger,* prononce le discours d'ouverture qui contient surtout le message de bienvenue aux congressistes accourus des quatre coins du pays. Par délicatesse envers les Romands, et parce qu'on se trouve chez eux en Romandie, l'orateur parle tout d'abord en français et en ces termes :

A tous, notre salut !

Nous voici, une fois de plus, réunis pour la traditionnelle soirée de réception de notre Congrès annuel.

Cette fois-ci encore, nous n'avons pas voulu renoncer à cette première prise de contact. Nous savons que depuis des semaines vous vous réjouissez à la pensée de vous retrouver à nouveau en un coude à coude fraternel.

Innover tout en restant fidèles à la tradition a été la devise dont nous nous sommes inspirés. Pour la première fois, le souper en commun sera servi durant la soirée de réception. Les différents mets seront donc agrémentés de musique, de chants, de productions. Puisse la digestion en être facilitée.

Oui, siéger en terre vaudoise, c'est bien siéger en terre raiffeiseniste féconde, au milieu d'amis.

Œuvre Raiffeisen — œuvre nationale.

Raiffeisenistes — Confédérés, démocrates, fédéralistes,

Raiffeisenistes — citoyens de tous les milieux, de classes et d'opinions politiques différentes, mais

unis

dans l'amour commun de la Patrie et de l'idéal Raiffeisen, comme dans la volonté de servir la communauté.

C'est avec cette conviction que nous sommes venus à Lausanne et dans cet esprit nous vous disons, une fois encore, cordialement :

Soyez les bienvenus !

Au cours d'un entracte folklorique donné par la Chanson de Lausanne, le délégué du Conseil municipal de la ville, *M. von der Aa,* apporte les salutations de Lausanne, de ses autorités et de la ville tout entière. Il remercie les congressistes pour l'honneur fait à sa ville et les félicite pour la mission qu'ils accomplissent par l'application pratique de leur idéal de solidarité et d'entraide, mission essentiellement digne des vrais citoyens suisses. Avec l'accent du vrai tribun, l'orateur fait des vœux à la solidarité sur le plan mondial, selon la doctrine raiffeiseniste, pour la réalisation de la vraie paix entre les peuples.

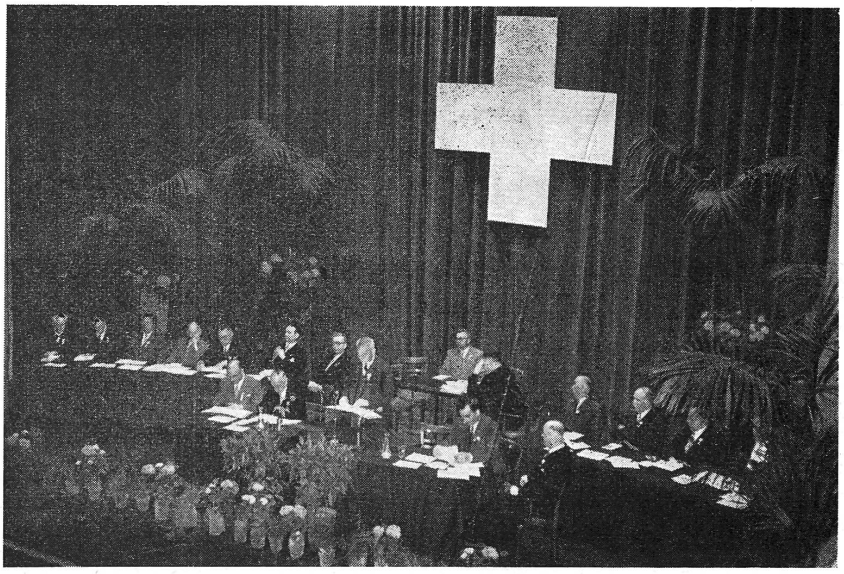

La tribune officielle pendant l'assemblée

La forte participation à cette soirée est la preuve que cette formule a trouvé votre approbation.

Pour la première fois depuis trente ans, nous siégeons à Lausanne, la métropole vaudoise, dans la belle salle rénovée de notre grande foire nationale. A cette heureuse occasion, je vous souhaite la plus cordiale bienvenue, chers raiffeisenistes du Rhône au Rhin, du Jura aux Alpes.

Notre salut tout spécial va à nos amis vaudois dont nous sommes les hôtes d'un jour.

C'est avec reconnaissance que nous songeons en ce jour aux éminents champions raiffeisenistes, issus de cette bonne terre vaudoise, aux pasteurs Rochat et Mounoud, aux pionniers Golay, Maillard et Rubattel. Nous remercions également de tout cœur les 6000 raiffeisenistes vaudois groupés au sein des 73 Caisses de ce canton, pour le bel apport à la cause commune, apport qui se traduit par une somme de bilan de 60 millions de francs.

Par le juste équilibre de ses parties gastronomique, oratoire et artistique au cachet spécifiquement suisse, de haute et égale valeur, le déroulement de cette soirée n'emporte que des éloges. Il se termine par un potpourri sur des airs suisses enlevé avec brio par la fanfare, et suivi de l'*Hymne national* repris, debout, par toute l'assistance. Ainsi nourrie aux sources des plus nobles sentiments patriotiques, la foule ravie regagne ses quartiers. Mais les liens sont scellés pour la grande journée de travail du lendemain.

La 52e assemblée plénière des délégués de l'Union Raiffeisen suisse

Les mandataires des cent mille raiffeisenistes suisses vont accomplir l'acte solennel pour lequel ils se sont rencontrés en landsgemeinde annuelle. Le lundi matin, dès 8 h., l'animation s'intensifie aux abords de l'imposant édifice qu'est l'Hôtel Métropole avec sa tour aux vingt étages et sa spacieuse salle de cinéma. Après un rapide contrôle des procurations et la remise des bulletins de vote, les délégués emplissent la salle du cinéma, local qui s'avérera idéal par les commodités qu'il assure : places confortables, aération et lumière bien conditionnées, vue d'ensemble de toutes parts, mais surtout absence de tout bruit, résultant du parterre recouvert de tapis. Ce dernier confort sera spécialement apprécié des orateurs dont les rapports prendront toute leur valeur et il contribuera pour une grande part au succès particulier de cette assemblée qui se déroulera sous le signe d'une digne solennité. Sur l'estrade bordée de fleurs et où la croix suisse fait toile de fond, prennent place, autour de tables aux tapis verts, le président avec les membres des Conseils et de la Direction de l'Union. Aux premières places se rangent les hôtes d'honneur, les invités et la presse, cette dernière soulignant par sa présence l'attrait que suscite le mouvement Raiffeisen suisse.

A 8 h. 30 précises, un haut-parleur, en guise d'ouverture solennel, fait entendre le chant *A mon pays* que l'assistance poursuit avec ferveur. Puis, le président de l'Union monte à la tribune alors que la liste des présences indique la participation de 582 Caisses régulièrement représentées par 1493 délégués, dont 1285 avec droit de vote, venus de tous les cantons. De nombreux télégrammes et lettres de sympathie reposent sur le bureau. M. le président prononce son discours de bienvenue dont la traduction française est présentée par M. Samuel Chevalley, membre du Conseil d'administration :

Allocution d'ouverture du président de l'Union

Messieurs les délégués, Messieurs les invités,

J'ai l'insigne honneur de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à la 52e assemblée générale des délégués de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel.

Je constate avec une joie non dissimulée que vous répondez toujours plus nombreux à notre invitation, prouvant ainsi votre indéniable attachement à cette belle cause que nous défendons tous solidairement, la propagation et la mise en valeur de l'esprit d'entraide au sein du peuple suisse. Vous tous qui, l'année durant, œuvrez en silence pour la prospérité de votre Caisse rurale, pour la sauvegarde des intérêts et le bien-être de vos concitoyens, vous éprouvez le légitime besoin, une fois l'an, de vous rencontrer entre frères animés du même idéal, en participant à cette imposante manifestation du raiffeisenisme suisse, facteur de plus en plus prépondérant dans la vie économique du pays. Je ne citerai pas les chiffres qui pourraient faire prévaloir à nos yeux aussi bien l'importance de nos mutualités villageoises d'épargne et de crédit que la puissance du mouvement Raiffeisen national. Nous ne sommes pas là pour étaler fastueusement les succès enregistrés, mais pour rendre compte de notre propre activité. Cet examen rétrospectif s'avère-t-il favorable, nous pourrons alors nous en réjouir et continuer notre mission salutaire avec un enthousiasme régénéré. Les excellents rapports de Messieurs les directeurs de la Caisse centrale et de l'Office de revision vous confirmeront que cette année, à nouveau, nous avons effectivement l'occasion d'être satisfaits. Les appréciables résultats obtenus ne sont que le fruit de l'activité dévouée des organes responsables des Caisses affiliées et du respect sans condition des principes Raiffeisen. Au nom des Conseils supérieurs de l'Union suisse et en mon nom personnel, je tiens à vous exprimer ici ma sincère gratitude pour votre travail désintéressé. Par votre inlassable dévouement, vous avez acquis la satisfaction morale d'avoir contribué à améliorer le sort de maintes existences.

Nous nous sommes assemblés dans cette belle ville de Lausanne, chez nos amis romands et avons une raison toute spéciale de nous en réjouir. L'Etat de Vaud est représenté depuis cette année à l'exécutif supérieur du pays par un nouveau conseiller fédéral en la personne de M. Chaudet, un fidèle militant raiffeiseniste. Nous avons prié M. le conseiller fédéral Chaudet de bien vouloir honorer notre assemblée de sa présence; malheureusement, ses nombreux engagements l'ont empêché de donner suite à notre invitation. Nous aurions été particulièrement heureux de lui réitérer nos félicitations et de lui dire personnellement notre joie de savoir qu'un magistrat de langue française s'est vu confier la délicate mission de diriger le Département militaire. Dans le cadre du programme d'armement, le conseiller fédéral Chaudet a déjà obtenu un premier succès qui s'est traduit par l'obtention du crédit nécessaire à l'achat des blindés. Le parlement a voté le crédit proposé, plus confiant dans la commission de défense nationale et de son chef, qui ont pris sciemment leurs responsabilités, que convaincu par l'absolue nécessité de l'achat. Le développement formidable de la technique militaire actuelle a pris des proportions qui ne sont pas faites pour faciliter la tâche du parlement, surtout si l'on songe que même les spécialistes ne tombent pas toujours d'accord. Le parlement et le peuple suisse ne refuseront jamais les crédits destinés à l'armement et à la formation de notre armée, si la commission pour la défense nationale et le chef du Département militaire les jugent indispensables à assurer avec succès la défense de notre chère patrie. L'argent ne doit pas faire défaut lorsqu'il s'agit de sauvegarder notre indépendance. Les conditions d'existence appliquées derrière le rideau de fer, où des millions d'êtres humains vivent dans l'asservissement, nous rappellent amèrement la constante menace qui pèse sur notre chère liberté. Nous pouvons assurer M. le conseiller fédéral Chaudet que les 100000 raiffeisenistes suisses le soutiendront sans condition dans ses efforts en vue du perfectionnement de notre défense nationale.

Heureux du développement croissant enregistré par le mouvement Raiffeisen en terre vaudoise, je déclare ouverte notre 52e assemblée générale ordinaire.

* * *

Messieurs les délégués,

J'ai l'insigne honneur et le grand plaisir de saluer parmi nous plusieurs hôtes éminents.

Comme je viens de vous le dire, M. le conseiller fédéral Chaudet, empêché, n'a pas pu venir aujourd'hui jusqu'à Lausanne. Néanmoins, le Conseil fédéral a tenu à témoigner son estime et sa sympathie à l'égard de notre mouvement en déléguant à ses assises annuelles

M. Grutter, sous-directeur de l'administration fédérale des finances.

Nous nous en réjouissons et souhaitons à M. Grutter la plus cordiale bienvenue.

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud nous envoie

M. Jean-Jacques Bollens, préfet du district de Lausanne.

Nous remercions le gouvernement vaudois pour son geste amical et sommes fiers de la présence de M. le préfet Bollens.

Répondant à notre invitation, la ville de Lausanne a eu la gentillesse de prier

M. von der Aa, municipal, directeur des Œuvres sociales

d'assister à notre assemblée administrative. Vous avez eu hier déjà l'occasion d'entendre M. von der Aa à notre brillante soirée de réception.

Mon salut va ensuite à nos invités :

M. Daniel Bodmer, de la Commission fédérale des banques, à Berne,
M. von Steiger, de l'Office fédéral pour le registre du commerce, à Berne,
M. René Juri, représentant de l'Union suisse des paysans, de Brougg,
M. Berthoud, chef de service, de Genève,
M. Gilliéron, de la Chambre vaudoise d'agriculture, de Lausanne,
M. Chavan, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture de Marcelin sur Morges,
ainsi qu'à deux méritants pionniers, vétérans de la cause Raiffeisen :
M. le doyen Schwaller, Saint-Antoine (Fribourg), et
M. le curé Montavon, Boncourt (Jura).

De nombreux anciens amis de notre mouvement se sont excusés, entre autres *M. le professeur Laur.*

Je salue également les représentants de la presse et je les remercie de l'intérêt que cette dernière porte à nos débats.

* * *

Avant de passer à l'ordre du jour, le président se fait un honneur de donner la parole au **représentant du Conseil fédéral,** *M. Grutter,* sous-directeur de l'administration fédérale des finances. A l'intention des participants romands qui n'ont pu bénéficier de ce message en allemand, nous en donnons la traduction des principaux extraits :

Ce m'est un plaisir doublé d'un honneur d'apporter le salut du Conseil fédéral aux raiffeisenistes suisses réunis pour leurs assises annuelles. Si ce message vient d'un représentant subalterne, croyez bien qu'il n'en est pas moins cordial et sincère.

En effet, le Conseil fédéral est bien conscient de la place prépondérante du mouvement Raiffeisen dans l'économie rurale suisse et il lui est aisé d'y trouver des sujets de satisfaction. La semence que le curé Traber a mise en terre au début du siècle a trouvé un sol propice parce que l'idée en est simple et logique, découlant de l'esprit confédéral : effort personnel et entraide sur le plan financier et économique au service des populations campagnardes par la fondation de Caisses de crédit mutuel dont les principes solides et attrayants caractérisent l'activité coopérative. C'est dévouement, renoncement, fonctions honorifiques, solidarité des membres au sein de la communauté villageoise. Bâtie sur un tel fondement, la maison Raiffeisen peut défier les vicissitudes des temps. Les hautes autorités du pays sont, comme vous, fières de votre œuvre.

Votre mouvement a ceci de particulier qu'il est resté lui-même, tel que l'ont conçu ses fondateurs. Il ne s'est pas laissé dévier par des idéologies de propagandistes aux idées fumeuses relevant de l'utopie. Pourquoi certaines expériences d'action coopérative ont-elles tourné à la catastrophe ? Parce que le principe initialement admis de la coopération a bien vite fait place à des tendances lucratives, à diverses formes de spéculation, à l'appât du gain, à l'égoïsme, au **matérialisme.**

Le mouvement Raiffeisen peut s'honorer d'être resté fidèle à lui-même, d'être encore exactement ce qu'ont voulu en faire ses fondateurs, une institution où l'effort commun seul veut servir le bien commun. Les autorités fédérales s'en réjouissent et souhaitent de tout cœur qu'il poursuive son activité bienfaisante dans le même esprit confédéral.

Le président remercie l'orateur et le prie de transmettre au Conseil fédéral le témoignage de reconnaissance des raiffeisenistes suisses pour l'honneur qui leur est fait.

* * *

Le **Gouvernement cantonal vaudois** s'était également fait représenter par *M. Jean-Jacques Bollens, préfet du district de Lausanne.* Le président s'empresse de lui donner la parole avant d'aborder les affaires administratives. Nous reproduisons intégralement son message :

Monsieur le Président, Messieurs,

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud m'a chargé de vous apporter son très cordial salut et de vous exprimer ses sentiments très sincères et très empressés d'amitié confédérale. Nous savons tous la place qu'occupe dans notre économie nationale et dans la vie laborieuse de notre peuple l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel. Nous savons aussi l'importance que revêt pour vos organisations l'assemblée générale de vos délégués. C'est pourquoi, les hautes autorités cantonales vaudoises ne pouvaient manquer de répondre à votre aimable invitation, dont elle vous remercie très chaleureusement. Mon gouvernement a tenu à s'associer, par ma personne, à votre réunion, voulant par là vous redire la haute estime avec laquelle il considère votre but et votre action, et vous réitérer son encouragement.

Nous avons été très heureux de savoir que vous aviez porté votre choix sur la capitale vaudoise et sur le Pays de Vaud pour y tenir vos assises annuelles. Nous vous en exprimons notre gratitude. Nous voulons y voir une preuve de plus de votre si profond attachement à la solidarité confédérale. Nous vous en disons merci encore et nous souhaitons que les deux jours que vous aurez vécus en territoire vaudois vous en laisseront un agréable souvenir et que l'accueil que vous aurez pu rencontrer de la part de nos autorités et de notre peuple vous auront dit assez notre amicale sympathie et notre reconnaissante compréhension.

Vous avez bien voulu rappeler dans votre si cordiale invitation à prendre part à vos travaux que le Pays de Vaud était loin de se désintéresser du mouvement Raiffeisen et que par là même, et nous en sommes particulièrement heureux de pouvoir le constater et le dire, une part importante de notre économie cantonale pouvait bénéficier de l'action si efficace des Caisses Raiffeisen. Nous comptons, dans le canton de Vaud, si je ne fais erreur, 73 Caisses affiliées à votre Union, comprenant 6 169 sociétaires. A côté du résultat et des conséquences d'ordre financier et économique, c'est là aussi, et c'est infiniment précieux, la marque d'un sens communautaire hautement estimable ; c'est là encore la révélation et la concrétisation d'une solidarité matérielle et morale hautement louable dans l'ordre professionnel. C'est là la manifestation d'une prise de conscience de communauté non seulement professionnelle et économique sur le plan cantonal, mais qui s'étend sur tout le plan fédéral. Cela crée un lien de plus entre citoyens de toutes les parties de la Suisse. Cela renforce encore par là l'unité non seulement matérielle mais morale et sociale du peuple suisse tout entier.

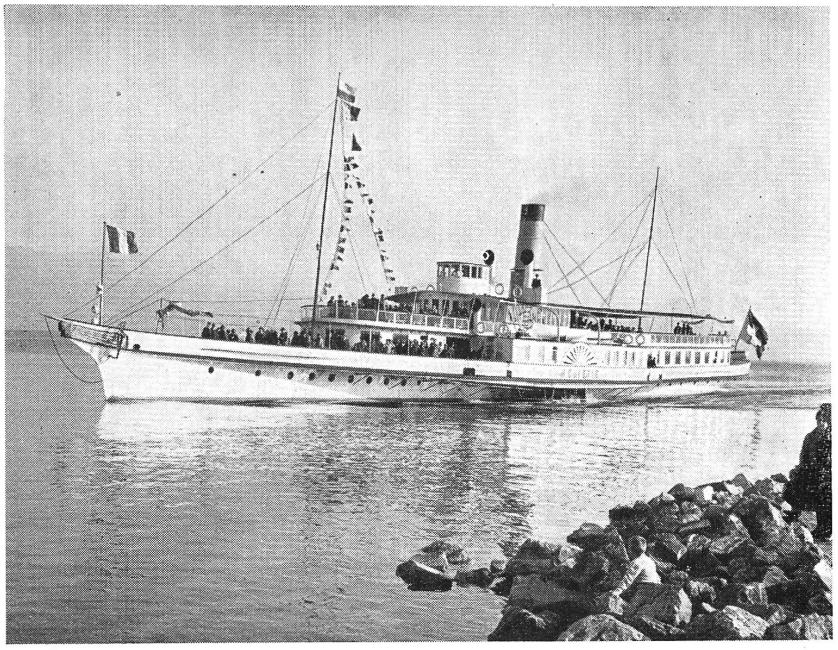

En croisière sur le bleu Léman

Votre action s'adresse tout spécialement à ces groupes professionnels, tels que paysans, artisans, ouvriers, gagne-petit, mais qui représentent le meilleur de nos forces traditionnalistes de stabilité politique et sociale. Votre action s'inscrit très heureusement dans nos réalisations nationales pour le bien de ces groupes sociaux qui appartiennent à ce qu'il faut appeler les classes moyennes, qui sont souvent dans une situation économique difficile parce qu'elles sont prises voire écrasées par ces grands mouvements financiers, économiques ou sociaux, fortement organisés pour faire prévaloir la défense de leurs intérêts. Votre action est de bonne politique dans le sens le plus élevé du terme. Elle contribue beaucoup à la sauvegarde d'une part de nos populations qui constitue une des structures de base de notre Etat et de l'unité du peuple suisse. Elle contribue hautement à la justice sociale. Elle tend à restituer à l'argent sa valeur d'utilité sociale au service des éléments individualistes de notre économie. S'inspirant d'un idéal moral élevé, elle tend à encourager et à redonner au travail de l'entreprise in-

dividuelle et familiale, paysanne ou artisanale, la conscience de sa raison d'être et la raison d'espérer en son avenir.

M. le préfet Bollens a encore la délicate pensée de souhaiter la bienvenue, dans leur langue, au millier de délégués venus de Suisse alémanique. Ces derniers apprécient hautement ce geste. Dans ses remerciements à l'orateur, M. le président le charge de transmettre le cordial salut des raiffeisenistes suisses au Conseil d'Etat vaudois dont les marques d'attention sont certainement l'expression de sa sympathie à l'égard des 73 Caisses vaudoises et de leurs 6000 sociétaires.

* * *

Ayant ainsi préludé, l'assemblée passe aux actes conformément à la suite des objets à l'ordre du jour. C'est tout d'abord la

Constitution du bureau de l'assemblée

En conformité des statuts, la présidence de l'assemblée échoit à M. G. Eugster, président de l'Union qui s'adjoint deux secrétaires pour la tenue du procès-verbal, MM. Edelmann, sous-directeur, et Froidevaux, fondé de pouvoir, du secrétariat de l'Union, ce dernier fonctionnant également comme traducteur, les débats étant conduits, selon la tradition, en français et en allemand.

Sur proposition du président, l'assemblée complète son bureau par la nomination de quatre scrutateurs élus à l'unanimité :

1. *M. Louis Besson,* président, Vuarrens (Vaud).
2. *M. Ernest Spring,* caissier, Teuffenthal (Berne).
3. *M. Aloïs Kuhne,* président, Benken (Saint-Gall).
4. *M. Thomas Quinter,* président, Trun (Grisons).

* * *

Rapport sur l'activité de l'Office de revision et sur la situation des Caisses affiliées

M. le directeur Egger, chef de l'Office fiduciaire et de revision de l'Union monte à la tribune pour la présentation de son rapport.

Notre convocation à la 52e assemblée générale ordinaire de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel vous invitait à vous déplacer cette année à Lausanne, sur les bords du bleu Léman. J'aime à croire que cette époque de renouveau printanier aura contribué à vous rendre le voyage agréable. Le spectacle fleuri qu'offrait à nos yeux la nature en plein épanouissement est le signe précurseur de récoltes que nous souhaitons bénies, le fruit d'un dur labeur.

La loi de l'éternel renouvellement est en corrélation symbolique avec notre mission d'aujourd'hui. Nous sommes rassemblés, en effet, pour prendre connaissance de notre activité et des résultats obtenus, coup d'œil rétrospectif sur une étape couronnée de succès et de progrès marquants qui ont consacré le renforcement du mouvement Raiffeisen suisse.

Cette année à nouveau, nous étions en possession, dans le délai fixé, de plus de 90 % des comptes annuels de toutes les institutions affiliées, ce qui nous a permis, en mars déjà, d'établir le bilan et la statistique de l'ensemble du mouvement. Nous saisissons l'occasion qui nous est offerte pour exprimer ici notre reconnaissante gratitude à tous les caissiers de nos coopératives pour leur promptitude dans le bouclement des comptes.

La statistique fait ressortir cette année des résultats appréciables et dignes d'éloges. Nous avons enregistré tout d'abord la fondation de 22 nouvelles Caisses réparties dans 10 cantons. Le nombre des institutions affiliées à notre mouvement a progressé à 991 unités, s'approchant ainsi du cap du millier. Vivifié par une sève nouvelle, l'arbre de jouvence de notre organisation coopérative est en plein essor. La volonté d'entraide et de solidarité, le désir de mise en valeur des forces et capacités latentes se manifestent toujours davantage dans de nouvelles communes, par des aspirations légitimes tendant à donner à la population rurale sa liberté d'action et son indépendance financière.

Les Caisses fédérées groupaient à la fin de l'exercice écoulé 107 661 sociétaires, en augmentation de 3424 sur l'année précédente. Ce chiffre comprend 608 nouveaux coopérateurs provenant des 22 fondations, alors que 3000 sympathisants venaient renforcer l'effectif des Caisses existantes. La collaboration de quelque 108 000 agriculteurs, artisans, commerçants et ouvriers représente la vitalité de notre mouvement populaire essentiellement démocratique.

La somme des bilans, qui est sans contredit le baromètre de la confiance, a atteint 1 285 millions, en augmentation de près de 100 millions, soit de 8 %. L'excellente situation économique actuelle offrant des conditions favorables de gain a influencé avantageusement l'activité de l'épargne et, partant, l'accroissement des dépôts confiés. Cette constatation fournit en même temps la preuve éclatante de la confiance toujours grandissante dont jouissent les Caisses Raiffeisen. Le public les considère de plus en plus comme un lieu de placement sûr et exempt de conséquences pouvant découler de crises éventuelles. Nos institutions ont prouvé par le sérieux de leur administration qu'elles sont capables de gérer l'épargne populaire. Elles se sont toujours efforcées, même en période d'abondance de capitaux, d'octroyer l'intérêt le plus favorable possible à leurs épargnants, ce que confirme indéniablement le taux moyen excédant même le 2,5 %.

Les crédits consentis par la Caisse centrale ne sont supérieurs que de 1 million à ceux inscrits dans ses livres à fin décembre 1953. Réjouissante constatation : le 99 % des nouveaux capitaux confiés représente donc un apport effectif du public. Comme par le passé, les bilans des Caisses Raiffeisen n'ont pas été enjolivés par des emprunts contractés auprès des Centrales de lettres de gage ou du fonds de l'AVS. Ils ne font ressortir aucun actif mis en gage pour le compte de créanciers privilégiés.

Cet appréciable accroissement se répartit comme suit :

Epargne et comptes de dépôts	67 millions
Obligations	15 millions
Comptes courants	10 millions

Le nombre des carnets d'épargne note une augmentation de 17 000 unités et s'élève à 464 000.

Dans le chapitre des actifs, donc de *l'utilisation des fonds confiés,* les résultats sont tout aussi réjouissants. 80 millions des nouveaux dépôts ont pu être investis sur place. Les prêts hypothécaires nouvellement accordés ont englobé à eux seuls 62 millions. Ce poste important de l'actif se chiffre à 822 millions ou 64 % du bilan. Le total des autres prêts comprenant notamment les petites avances et crédits d'exploitation s'est élargi de 3 millions. Ces chiffres traduisent bien l'activité fébrile des Caisses Raiffeisen spécialisées dans ce domaine.

Le total des comptes débiteurs atteignait à fin 1954 quelque 111 000 positions. La moyenne de chaque compte s'établit à 9 000 francs, ce qui démontre que nos Caisses satisfont avant tout aux besoins de crédits de moyenne et moindre importances.

Les dépôts et avoirs des Caisses à l'Union sont en augmentation de 16 millions de francs. Ces actifs immédiatement disponibles ou facilement réalisables, qui assurent la liquidité, s'élèvent ensemble à 220 millions de francs. De ce fait et d'une façon générale, nos Caisses jouissent d'une saine capacité de paiement. Ces données font ressortir également le rôle important que joue la Caisse centrale dans la structure de notre organisation.

L'évolution du bilan a tout naturellement marqué de son empreinte le compte de profits et pertes qui se présente de façon satisfaisante. En corrélation avec le renforcement des actifs et des passifs, les produits et les charges d'intérêt sont en augmentation. Le rendement brut du compte d'intérêt note une avance de quelque 600 000 francs pour atteindre 9,6 millions. Les dépenses

d'exploitation et frais généraux accusent un excédent relativement modéré de près de 200 000 francs, alors que le poste impôts révèle une hausse proportionnelle plus importante de 180 000 francs en chiffre rond. Pour l'ensemble de nos institutions, les impôts à la charge des Caisses s'élèvent à 1 175 000 francs. Les amortissements touchant spécialement le mobilier, immeubles ou frais de fondation sont en progression de 230 000 francs. En aucun cas, le compte de profits et pertes a été débité d'une perte quelconque sur débiteur, ce qui confirme non seulement la qualité des actifs en présence, mais aussi la valeur des principes fondamentaux appliqués lors de l'octroi des prêts et crédits.

Productions folkloriques de la Chanson de Lausanne

Déduction faite de ces charges, l'exercice 1954 laisse un bénéfice global net de quatre millions 29 000 francs, entièrement versé aux réserves qui se montent ainsi à 57 millions environ. Y compris les parts sociales des membres, les fonds propres s'élèvent à quelque 68 millions, ce qui représente le 5,5 % des dépôts du public. En tenant compte de la responsabilité des sociétaires et de l'obligation d'effectuer des versements supplémentaires, admise dans le calcul à 50 francs par membre, cette proportion s'élève à 6 % et le capital de garantie à 73 millions de francs.

* * *

Voici en quelques chiffres la situation du mouvement Raiffeisen suisse à fin 1954. Une année particulièrement fructueuse vient de s'achever. Sous l'experte direction de l'Union suisse, les Caisses, par la gérance irréprochable de la petite épargne, ont amplement mérité la confiance que la population rurale place en elles. Si l'on relève le rôle de l'Union, c'est pour préciser la mission qui incombe spécialement à l'Office de revision. Au cours de l'année écoulée, toutes les Caisses affiliées ont été soumises, à l'improviste, au contrôle obligatoire de cette institution.

Dans ce domaine, l'Office de revision est à même d'assurer que non seulement les bilans sont intacts, mais que la gérance interne des Caisses justifie parfaitement l'ampleur du développement enregistré. Les résultats des revisions ont été, dans la plupart des cas, satisfaisants à très bons. A l'Office de revision incombe la mission de surveiller que, même en période d'abondance de capitaux, l'utilisation des fonds confiés réponde toujours aux prescriptions statutaires. Une Caisse Raiffeisen ne peut se permettre des investissements inconsidérés ; elle ne doit pas, d'autre part, se prêter à des transactions favorisant l'acquisition d'immeubles, marchandises ou autres objets mobiliers, à des prix surfaits, opérations susceptibles, en période moins favorable, de provoquer des pertes dont l'appât du gain avait initialement fait ignorer l'éventualité.

La confiance du déposant ne peut s'acquérir que par l'utilisation prudente et réfléchie des capitaux confiés. Dans ce domaine, seul le respect absolu des principes éprouvés qui ont conservé toute leur actualité, conduira au but fixé. Notre maxime est par conséquent de rester fidèles au caractère de nos coopératives, sans jamais nous départir du but pour lequel elles ont été créées.

De nouveaux cas de malversations n'ont heureusement pas été enregistrés au cours du dernier exercice. L'affaire qui a fait l'objet — il y a quelques semaines — d'un acte judiciaire relaté dans la presse, concerne l'exercice 1953. Relevons à cet effet que, grâce à l'aide apportée dans une large mesure par l'Union suisse, aucun déposant n'a subi de perte et que les sociétaires n'ont pas été mis en demeure d'effectuer un versement quelconque. Les détournements ont été découverts après la revision ordinaire par les avis aux titulaires de comptes, procédé si âprement discuté.

Constitué conformément à l'engagement pris en son temps à Bâle, le Fonds de garantie de bonne gestion des caissiers a atteint à fin 1954 la somme de 61 955 fr. 45. Il est entré définitivement en vigueur à partir du mois de mai 1954 et n'a pas été mis à contribution depuis cette date.

Avec l'Office de revision, les services auxiliaires ont aussi enregistré une année d'activité croissante. Je me bornerai à ne nommer ici que la Coopérative de cautionnement, la caisse d'allocations familiales, le service du contentieux et de l'économat. Toutes ces institutions annexes se sont toujours efforcées de servir les Caisses, de favoriser et de faciliter leur activité en renforçant leur indépendance.

* * *

L'exercice qui vient de s'écouler peut être qualifié de très satisfaisant. Aussi ressentons-nous le besoin d'adresser notre reconnaissante gratitude aux milliers de raiffeisenistes qui œuvrent l'année durant dans les Comités de direction et Conseils de surveillance, à ceux qui remplissent la délicate fonction de caissier, à vous tous qui mettez bénévolement vos forces et capacités au service de la même cause. Je remercie également notre personnel qui a donné le meilleur de lui-même.

Nous devons la puissance et la capacité de notre organisation à la réunion des forces et à la collaboration de nombreux éléments. La population rurale suisse renouvelle sans cesse et de manière imposante la confiance qu'elle a toujours témoignée aux Caisses Raiffeisen et nous sommes en droit d'en être fiers. Par ailleurs, nous sommes autorisés à espérer que, dans un avenir rapproché, nous serons à même d'annoncer la naissance de la millième Caisse de crédit mutuel. Le tiers de toutes les communes helvétiques seront alors chacune desservies par une institution autonome d'épargne et de crédit, système Raiffeisen, constituant ainsi un apport prépondérant à la réalisation des objectifs fixés.

Notre organisation économique est en plein épanouissement. Tous les raiffeisenistes, appuyés par l'Union suisse, auront à cœur d'en assurer la vitalité, de la mener sur la voie de nouveaux succès, tout en maintenant intact et conforme aux principes qui en ont fait la force, son caractère d'utilité publique.

* * *

Rapport sur l'activité de la Caisse centrale en 1954

M. le directeur P. Schwager prend immédiatement la succession à la tribune pour la présentation de son rapport sur les comptes annuels de 1954.

La présentation du rapport sur l'activité de la Caisse centrale en 1954 est un devoir agréable, car l'exercice écoulé a donné satisfaction malgré les difficultés qui ont dû être surmontées dans les premiers mois de l'année par suite de l'afflux de capitaux. La situation s'est améliorée depuis quelque peu, à partir de l'époque où s'est tenue l'assemblée des délégués de l'année dernière, principalement en ce qui concerne le marché de l'argent, ce qui fait qu'il nous a été possible de trouver pour nos capitaux très abondants des occasions de placements à des conditions d'intérêts modestes cependant. Cela nous permet donc de vous présenter aujourd'hui un résultat d'exercice qui se trouve être légèrement supérieur à celui de l'année dernière. Le bénéfice obtenu pour l'exercice faisant l'objet de ce rapport, y compris le solde reporté de l'année précédente, s'élève à 727 373 fr. 29. En 1953, ce bénéfice était de 705 316 fr. 27. Si l'on tient compte des différents soldes reportés, l'augmentation du bénéfice pour 1954 est de 5634 fr. 05.

Heureusement, nous n'avons pas eu à subir de pertes au cours de l'année dernière. En revanche, la marge d'intérêt par rapport à l'année précédente s'est réduite encore quelque peu. Nous nous en sommes aperçus principalement dans notre portefeuille de fonds publics et titres, puisque les obligations au taux de 3 %, ou à des taux supérieurs, ont dû faire place à des titres au taux de 2 3/4 %. Cela a naturellement eu une répercussion sur le rendement de nos placements. Au point de vue chiffres, l'excédent d'intérêt annoncé pour 1954 est, il est vrai, de 31 000 francs supérieur à celui de 1953. Toutefois, il faut tenir compte que nos propres capitaux, avec lesquels nous avons également travaillé, étaient supérieurs de 700 000 francs en chiffre rond à ceux de l'année 1953 et que la moyenne du volume des capitaux avec lesquels nous avons travaillé était supérieure de 19 millions de francs à celle de 1953.

Tout comme le produit net des intérêts, les dépenses, c'est-à-dire les frais généraux, ont aussi leur répercussion sur le bénéfice. Dans leur ensemble, les prestations pour les salaires, œuvres de prévoyance en faveur du personnel, frais généraux, impôts, entretien du bâtiment et achat de mobilier s'élèvent, pour 1954, à 1 320 461 fr. 55. Cela représente 33 549 fr. 74 ou 2,6 % de plus que l'année dernière. Comme je le signale encore plus loin dans mon rapport, le chiffre du bilan a augmenté de 8 %. Exprimés alors en %, les frais généraux n'ont pas progressé proportionnellement au chiffre du bilan, ce qui veut dire que la rentabilité de l'entreprise s'est encore améliorée. Ce développement est très réjouissant. Toutefois, nous ne pouvons pas compter sur la continuation de ce rythme-là, car l'augmentation constante du chiffre d'affaires qui, certes, est très souhaitable, entraîne avec elle des transformations et améliorations qui sont en partie d'un coût très élevé, ce qui naturellement occasionne de gros frais.

L'augmentation des frais généraux provient en grande partie des impôts. Ces derniers ont progressé d'environ 28 000 francs. La progression constante de ce poste est moins réjouissante. Il s'agit évidemment ici d'une dépense dont l'évolution sort de notre compétence.

J'ai déjà signalé brièvement que le *bilan* avait augmenté de 8 %, soit d'un montant de 19,5 millions en chiffre rond. Il s'élève aujourd'hui à la somme respectable de 261 898 683 fr. 91. Comme vous pouvez vous en rendre compte, nous approchons toujours plus de l'étape des 300 millions.

Ce sont toujours les dépôts des Caisses affiliées qui contribuent le plus au développement de notre bilan. Ces dépôts représentés par 205 millions ne font pas moins de 78 % du chiffre du bilan de notre Caisse centrale. En 1954, les avoirs des Caisses ont progressé d'environ 15,8 millions de francs. Il appert donc que, dans l'augmentation totale de 19,5 millions du chiffre de notre bilan, la part du lion est représentée par ces avoirs des Caisses affiliées.

Pour nous conformer aux devoirs qui nous sont prescrits par les statuts, nous acceptons des Caisses affiliées les capitaux dont elle n'ont pas un emploi immédiat et ceci sans tenir compte des possibilités de placements qui se posent pour nous. Au cours des premiers mois de l'année dernière, le respect de cet engagement nous a valu des pertes d'intérêt assez conséquentes. Au cours du mois de mai, la situation a changé et une amélioration est intervenue.

Comme vous le savez, à côté de nos fonctions de Caisse centrale et de virements, nous traitons aussi des opérations avec la clientèle privée. Dans l'ensemble du bilan, les dépôts de ce secteur représentent 42 millions environ. Cela correspond donc à l'importance d'une banque locale moyenne.

Pour ce qui en est des *dépôts* du public, l'évolution du poste « caisse d'épargne » mérite d'être soulevée. Les dépôts d'épargne ont progressé de 2,2 millions en chiffre rond et cette augmentation est la plus forte enregistrée jusqu'à ce jour. A fin 1948, les dépôts d'épargne atteignaient 8 millions à peine. En 6 ans, ce genre de dépôts a doublé. A fin 1954, les carnets d'épargne étaient au nombre de 6626 alors qu'à la fin 1948 ils ne dépassaient pas le chiffre de 4000. Cette forte augmentation provient naturellement en grande partie du fait que malgré l'abondance de capitaux au cours de ces dernières années, nous avons maintenu, comme du reste les Caisses affiliées, le taux de 2 1/2 %, ce qui nous a valu la confiance de nombreux déposants. Nous avons voulu nous en tenir à cette politique de taux par le fait que nous avons la conviction qu'à l'heure actuelle les intérêts des épargnants doivent tout aussi bien être sauvegardés que ceux des débiteurs.

Si les placements en épargne ont eu la sympathie du public, ceux *en obligations de caisse*, en revanche, ont été quelque peu délaissés par le fait que le taux n'était que de 2 3/4 %. Le montant nominal de nos obligations a donc diminué légèrement. A partir du mois de mars de cette année, nous avons reporté le taux de nos obligations à 3 %. D'après les constatations actuelles, les autres établissements de crédit accepteront vraisemblablement aussi sous peu de nouvelles obligations au taux de 3 %. Une hausse du taux est déjà intervenue auprès d'une grande partie des banques et les autres devront suivre sous peu, ceci d'autant plus que la Confédération émettra, comme il est à prévoir prochainement, un emprunt de conversion au taux de 3 % et à un cours d'évolution légèrement au-dessus du pair. Tenant compte de cette évolution, l'Union modifiera aussi, prochainement, le taux des placements à terme de longue durée.

Dans les actifs, l'augmentation du bilan provient principalement des positions suivantes :

l'encaisse présente une augmentation de 1,4 million et les avoirs en banque de 1,5 million. Les crédits aux Caisses affiliées sont en progression de 1,2 million et les comptes courants débiteurs gagés de 1,6 million. Les prêts aux communes et aux corporations de droit public accusent une avance de 1,6 million, les placements hypothécaires de 5,5 millions et les fonds publics et titres même de 7,7 millions.

En ce qui concerne les crédits aux *Caisses affiliées*, il faut préciser que la Caisse centrale examine à tous les points de vue les demandes qui lui sont soumises. Si nous nous renseignons quelquefois sur la destination des fonds, il ne faut pas interpréter notre intervention comme un manque de confiance ou penser que nous voulons chicaner. Nous ne faisons que de nous acquitter consciencieusement de nos devoirs de prêteur. Nous nous faisons toujours une obligation de donner, dans la mesure du possible, une suite favorable aux demandes qui nous sont présentées. Mais, si une fois ou l'autre, une demande doit être écartée, il ne s'agit pas alors d'un manque de bonne volonté de la

part de la Caisse centrale ; il faut penser, au contraire, qu'il y a toujours des motifs valables et importants qui dictent notre refus. Nous veillons à ce que les bilans des Caisses ne soient pas gonflés artificiellement par le crédit de l'Union et à ce que leur situation reste saine. Les crédits doivent être en rapport avec le chiffre du bilan, ainsi qu'avec l'affluence des dépôts de la Caisse intéressée.

L'augmentation des *placements hypothécaires* est réjouissante et atteint 5,5 millions. On l'apprécie d'autant plus lorsqu'on sait que la concurrence dans ce secteur est toujours aussi forte. Plusieurs placements hypothécaires nous ont été confiés grâce à la collaboration de l'une ou de l'autre de nos Caisses. Je saisis donc cette occasion pour les en remercier sincèrement. Nous avons toujours intérêt à de bons placements et nous nous recommandons pour les cas qui pourraient se présenter à l'avenir encore. L'année dernière également, nous n'avons pas cherché à obtenir des placements en prêtant le maximum. Nous avons renoncé également à nous intéresser à des financements là où le client devait emprunter pour ainsi dire jusqu'à la dernière tuile. Certes, par cette mesure de prudence, bien des demandes ont pris le chemin de la concurrence et ont donné lieu à quelques critiques. Mais, malgré cela, nous continuerons à nous en tenir à cette ligne de conduite qui a fait ses preuves.

Pour ce qui en est des *fonds publics et titres,* la forte augmentation de 7,7 millions provient de l'achat de 3,8 millions d'obligations de banques cantonales, de 2,25 millions d'obligations de grandes banques et de 1 million en chiffre rond d'obligations de sociétés électriques. Malheureusement, nous avons dû acheter ces titres alors que les cours étaient très élevés et le rendement en est proportionnellement réduit. A l'exception des obligations de sociétés électriques, tous les titres achetés l'ont été sur la base d'un rendement de 2,3 à 2,5 %. Tout notre portefeuille de fonds publics est formé par des titres indigènes, à une petite exception près de peu d'importance, de 110 000 francs, représentée par des obligations d'entreprises électriques se trouvant à la frontière et qui livrent en Suisse une partie de l'énergie produite.

Etant donné que notre devoir primordial est de maintenir la réserve de liquidité pour nos Caisses affiliées, nous avons, comme précédemment, échelonné proportionnellement nos placements. Du montant total de nos fonds publics et titres de 106 millions, il n'y a pas moins de 67 millions qui seront échus au cours des quatre prochaines années, alors qu'à fin 1953 nous avions 54 millions.

Du côté des *actifs,* une seule position au cours de cet exercice a fléchi, c'est celle du

A la soirée de réception au Comptoir suisse

portefeuille des effets qui, de 11,4 millions, a passé à 9,3 millions. Dans ce portefeuille, nous avons aussi une réserve de liquidité importante, vu que du montant total plus de 6 millions sont représentés par des rescriptions de la Confédération, des effets sur réserves obligatoires de maisons de toute confiance et des papiers bancaires de premier choix que nous pourrions, pour ainsi dire, liquider à n'importe quel moment.

Pour terminer, je peux affirmer que l'année écoulée mérite une bonne note. Nous espérons que la situation restera la même à l'avenir encore, et il n'y a pas de motifs d'être pessimiste pour ce qui en est de l'année en cours. En ce qui concerne l'évolution des taux d'intérêt, il semble que pour une fois le point le plus bas a été atteint. Ce qui est réjouissant, c'est de constater qu'aujourd'hui toujours plus nombreux sont ceux qui reconnaissent qu'au point de vue économique il est désirable de ne pas laisser descendre le taux de l'intérêt à un niveau sans limite. Il est à souhaiter que toutes les mesures entreprises de différents côtés, en vue de la stabilisation de l'échelle des taux, seront couronnées de succès. A ce sujet, je dois signaler que notre Caisse centrale apporte également sa collaboration à cette tâche. En effet, sous la conduite de la Banque Nationale Suisse, un accord volontaire est sur le point d'aboutir. Aux termes de cet accord, les banques ayant une somme de bilan de 50 millions et plus s'engagent à déposer à la Banque Nationale, sur compte bloqué et sans intérêt, des fonds d'une certaine importance. Cet accord sera valable, pour le moment, pendant une année. On espère, par ces mesures, retenir éloigné du circuit économique un montant d'environ 250 millions de francs. Pour ce qui concerne notre Caisse centrale, cet accord nous obligera à maintenir à la Banque Nationale un dépôt dépassant quelque peu 2 millions.

J'arrive ainsi au terme de mon rapport et je vous remercie de votre attention.

* * *

Rapport du Conseil de surveillance sur l'exercice 1954

Le rapport de l'organe de contrôle de l'Union est présenté en allemand par *M. A. Muller,* président, puis en français par *M. S. Michel,* membre du Conseil de surveillance. En voici le texte entier.

En collaboration avec la S. A. fiduciaire et de revision REVISA, le Conseil de surveillance a procédé à un examen approfondi des comptes annuels de 1954, conformément aux prescriptions de la loi fédérale sur les banques et caisses d'épargne. Nous avons pu constater la parfaite concordance des éléments du bilan et du compte de profits et pertes avec les données des livres comptables et des extraits. Par ailleurs, nous avons reçu de la direction tous les renseignements nécessaires à l'accomplissement de notre mission. Au nom du Conseil de surveillance, je puis vous assurer que la comptabilité est parfaitement en ordre. Les actifs et passifs existent réellement, tels qu'ils figurent sur les extraits qui vous ont été présentés. Nous n'avons relevé, d'autre part, aucune revalorisation ou irrégularité. L'heureuse analogie de notre nouvelle constatation avec celles des années précédentes est l'unique résultat du contrôle intensif que le devoir nous impose. La vérification de l'encaisse, effectuée à l'improviste, en a confirmé l'exactitude.

L'année 1954 a été favorable ; exempte de risques, elle se traduit par un succès appréciable. *La somme du bilan,* en avance de 19,37 millions, atteint 261 898 683 fr. 91. La palme est toujours détenue par l'année 1942 qui accusa l'augmentation exceptionnelle de 28,5 millions de francs. La hausse

du bilan a été provoquée en majeure partie par l'abondance de liquidité des Caisses affiliées, dont 14,8 millions reposent à la Caisse centrale sur une augmentation des bilans de 98,2 millions. Il est intéressant de relever en outre la régularité réciproque notée dans la progression des bilans. De 8,3 % pour les Caisses, elle est de 8 % pour la Caisse centrale.

Dans le domaine de l'actif, *les placements hypothécaires* progressent de 5,5 millions pour atteindre 86 632 447 fr. 92. Les garanties sont toutes de première qualité, bien qu'elles reposent principalement sur des maisons familiales et locatives. L'excellente qualité des débiteurs mérite également d'être relevée. Par suite de la hausse du prix des immeubles, une attention soutenue doit être accordée à la fixation de la marge de sécurité qui n'est pas, ailleurs, toujours respectée. De notre côté, nous n'avons nullement l'intention de participer à la chasse actuelle aux investissements maxima.

En progression de 7,7 millions, *les fonds publics* s'élèvent à 105 869 083 fr. 90. Ces titres sont tous de première valeur et comprennent en majeure partie des obligations suisses et cantonales, Confédération et chemins de fer fédéraux, banques cantonales, grandes banques commerciales, établissements hypothécaires et centrale des lettres de gage. Tout le portefeuille bénéficie d'une judicieuse répartition des échéances. Sagement évalué, il répond non seulement aux prescriptions légales en la matière, mais contient au surplus une certaine réserve effective pour risque de cours.

Au passif du bilan, *les avoirs des Caisses affiliées* enregistrent un élargissement de 14,85 millions de francs et se montent à 205 614 159 fr. 45. Comme ces années précédentes, les deux tiers de ces dépôts sont placés à terme, le reste à vue. Ces avoirs ont pour la première fois franchi le cap des 200 millions, alors que les crédits consentis aux Caisses, en progression de 1,2 million, passent à 18,3 millions de francs.

La liquidité de la Caisse centrale est excellente, ce qui correspond du reste aux efforts soutenus dans ce domaine par cette institution. En plus d'une encaisse appréciable de quelque 13 millions, un portefeuille de fonds publics s'élevant à 105 millions constitue indubitablement une réserve suffisante permettant de faire face à toute éventualité.

En corrélation avec la progression des bilans, *le compte de profits et pertes* fait ressortir une lente augmentation des frais généraux. Le bénéfice de *727 373 fr. 29* est supérieur de 22 057 fr. 02 à celui de l'exercice précédent. Certes, l'excédent d'exploitation aurait pu être plus conséquent, sans l'abondance de capitaux que nous avons dû conserver sans intérêt au début de l'année. Nous pouvons vous assurer, d'autre part, que le gros travail réalisé au cours de l'année par la Caisse centrale est toujours dominé par un strict esprit d'économie. Les frais généraux correspondent au 0,44 % de la somme du bilan (0,47 % a. p.) et au 0,31 % sans l'Office de revision (0,33 % a.p.). Ce pourcentage représente un minimum qui n'est concurrencé par aucun autre groupement bancaire.

En résumé, je puis déclarer au nom du Conseil de surveillance que notre examen des principaux éléments de base du compte de profits et pertes nous a donné entière satisfaction. Les fonds confiés sont administrés et placés de manière scrupuleuse et consciencieuse.

* * *

Je remercie le président et les membres du Conseil d'administration du travail accompli avec zèle dans le seul intérêt de notre institution. Ma reconnaissance toute spéciale va au directeur, M. Schwager. Seule une infatigable et consciencieuse activité permet l'aboutissement de chaque transaction qui nécessite une parfaite connaissance de la branche. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'excellente collaboration qui règne à la Caisse centrale entre son directeur, M. Schwager, et ses fidèles collaborateurs.

J'adresse également un message de gratitude au personnel de l'Office de revision et particulièrement à son directeur, M. Egger, pour la conduite remarquable de cet important département. Le respect d'un ordre strict dans notre grande famille Raiffeisen exige un effort soutenu et ne tolère aucun laisser-aller. Je me fais un devoir de remercier enfin les reviseurs de l'Union qui, cette année encore, ont réalisé au 100 % un programme de revision qui les retient souvent loin de leurs familles, ce qui ne constitue pas le moindre sacrifice de leur part.

* * *

Nous vous proposons de voter les résolutions suivantes :

1. Le bilan présenté au 31 décembre 1954 ainsi que le compte de profits et pertes de 1954 sont adoptés et décharge en est donnée aux organes responsables.

2. Le bénéfice de 727 373 fr. 29 est à répartir comme suit, conformément aux propositions du Conseil d'administration :

a) paiement d'un intérêt de 4 % aux parts sociales	Fr.	340 000.—
b) versement au fonds de réserve	Fr.	350 000.—
c) report à compte nouveau	Fr.	37 373.29

3. Des remerciements sont adressés au Conseil d'administration, aux directeurs, aux fonctionnaires et employés de la Caisse centrale et de l'Office de revision pour leur travail consciencieux et fructueux.

* * *

Dix années se sont écoulées depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. *Pax optima rerum*, la paix est la meilleure des choses ; cette parole prononcée à l'hôtel de ville de Munster au temps de la paix de Westphalie devrait être aujourd'hui encore ancrée dans chaque être humain, car elle incarne en effet le summum des aspirations. Saint Augustin qualifia la paix de repos dans l'ordre. La paix qui règne dans la famille, le village, le pays, contribue à l'épanouissement du bien-être de chacun. Si la paix est synonyme de liberté, cette dernière engendre l'amour du prochain. C'est cet état de chose que l'on nomme *solidarité*. La liberté fait partie intégrante de la prospérité nationale et mérite pour cette raison d'être défendue. Elle n'est toutefois jamais un principe de l'ordre, mais doit s'en faire une règle pour ne pas tomber dans la débauche (H. Pesch). Les peuples de tous les pays bénéficiant de cette paix véritable resteront fidèles à l'idéal Raiffeisen. C'est à nous qu'incombe la mission d'en diffuser les principes fondamentaux de manière assimilable pour chacun. Tel le compositeur qui s'inspire d'un thème ou l'orfèvre créateur qui se penche sur un motif pour en retirer le maximum, nous avons la mission de nous vouer sans cesse à la divulgation de l'esprit Raiffeisen. Nos principes éprouvés appartiennent à cette catégorie de motifs que Spitteler déclare éternels. 100 000 raiffeisenistes ne doivent pas penser collectivement, mais chacun librement en s'inspirant d'un idéal de solidarité. Si le travail et l'épargne mènent à la prospérité, il faut semer pour pouvoir récolter. C'est cette belle maxime issue de nos principes que nous nous efforcerons de diffuser.

Dans son livre « Uli le fermier », Jérémias Gotthelf relève très justement qu'il est triste de constater l'emprise que le matérialisme peut avoir sur une vie. Il est toutefois inconcevable, dit-il, d'en minimiser la valeur et l'importance. Gotthelf veut nous faire comprendre que l'argent ne doit pas être l'aspiration supérieure, mais qu'il a tout de même sa valeur et son utilité. Face au dualisme humain entre le corps et l'âme, nous devons nous fixer pour mission de parfaire la synthèse du temporel avec l'éternel, dont le résultat seul est capable de donner à l'homme sa véritable raison d'être. Nous devons considérer notre passage sur terre comme le prélude à une vie meilleure.

Nous sommes rassemblés aujourd'hui dans une ancienne colonie romaine, Lausanne, capitale du Pays de Vaud. Ce der-

nier, par l'agréable diversité des sites, ressemble à l'image de la Suisse. Nous y retrouvons en effet les Alpes, le Plateau et le Jura. Il en est de même du caractère de la population qui a subi certaines influences dues aux nombreux immigrants qui de tout temps y ont cherché asile. Le Vaudois est honnête débonnaire et bon soldat. De tous les Romands, on dit que c'est lui qui a le plus de vie intérieure. Par ailleurs, il passe pour enclin à certaines rêveries. Il est heureux de son sort ; très tolérant, il rend quelque hommage à un épicurisme modéré. Le canton de Vaud est un pays béni pour les céréales et la vigne. Symbolisant ce fédéralisme qui forme la trame de ce beau pays, Eugène Rambert disait :

Plus nous nous donnerons à la mère patrie,
Et plus, en nous donnant, nous voulons rester nous.

Voilà la formule du vrai fédéralisme qui régit toute l'activité de notre grande communauté raiffeiseniste. La Caisse villageoise en est l'élément de base. Tout en demeurant les raiffeisenistes de nos propres communes, nous allons tous honorer les armes vaudoises

Liberté et Patrie,

ces mots que chacun a prononcés et dont la résonance ancienne vibre de nos jours avec toujours la même intensité. Puissent-ils s'ancrer à jamais au plus profond de notre âme et nous inciter à leur concéder au besoin le sacrifice qu'ils méritent !

Liberté et Patrie.

L'assemblée accepte sans discussion les différents rapports des organes de la direction centrale et, par un vote unanime, adopte les résolutions concernant l'approbation du bilan au 31 décembre 1954 et du compte de profits et pertes, et la répartition du bénéfice telles qu'elles sont proposées par le Conseil de surveillance.

* * *

Le dernier objet à l'ordre du jour prévoit une *discussion générale*. Cette faculté de pouvoir s'exprimer n'étant pas utilisée, le président clôt cette 52e assemblée générale qui s'est déroulée imposante et digne, par le merci aux hôtes et aux délégués comme aussi aux rapporteurs et aux organisateurs de cette journée. Il conclut par cette dernière consigne :

Raiffeisenistes !

C'est le cœur rempli de confiance et de reconnaissance que nous retournons dans nos foyers reprendre notre tâche au service de notre beau mouvement, de nos sympathiques classes rurales.

Debout, l'assistance entonne avec ferveur l'hymne national :

A toi patrie,
Suisse chérie...

* * *

Après le repas de midi pris dans les différents restaurants de la ville, le programme prévoit encore une excursion en autocars dans la campagne vaudoise et au travers des vignobles de Lavaux. La splendeur de ce paysage unique en Suisse, qui se mire dans le bleu Léman, et que la nature avait fait beau sous un étincelant soleil printanier, est pour beaucoup une révélation. Oh ! que la Suisse est belle !

Et le voile tombe sur le 52e Congrès Raiffeisen. Il appartient déjà à l'histoire. Mais il a prouvé publiquement l'homogénéité et l'unité du mouvement Raiffeisen suisse, élément prépondérant de notre économie rurale. Il est le témoignage du renforcement constant de l'action et de la collaboration des coopératives d'épargne et de crédit pour l'amélioration de la situation matérielle, sociale et morale de nos populations villageoises. Les privilégiés qui y ont pris part y ont puisé un enthousiasme renouvelé pour la réalisation des idéaux communs.

Fx.

Situation économique et marché de l'argent

Des signes de détente, nous dirons plus, des signes de sagesse, des gestes apaisants traduisent la situation des rapports entre les deux blocs antagonistes qui divisent le monde. La politique de l'unité, de la collaboration, telle qu'elle ressort de la signature des accords de Paris n'a pas tardé à porter ses fruits. On n'est fort que lorsqu'on est uni. Alors que l'Autriche voyait se prolonger sans grand espoir une occupation étrangère qui durait depuis dix ans déjà, la voilà recouvrant soudainement sa pleine indépendance, sa souveraineté perdue depuis l'Anschluss de 1938. Les 4 Grands ont convenu de se rencontrer pour discuter des affaires pendantes sur toute la sphère terrestre. Des propositions de pourparlers directs sont faites pour éviter une guerre à Formose. Il reste bien quelques points névralgiques au Proche et au Moyen-Orient, mais les grandes puissances y veillent à empêcher l'explosion et cherchent de toutes manières à régler ces conflits locaux à l'amiable.

Cependant, les bonnes grâces de la politique soviétique, desquelles résulte la baisse de la tension internationale, ne proviennent-elles pas de froids calculs, de la logique des événements ? Aux signataires des accords de Paris, elle oppose les signataires du traité de Varsovie. A l'OTAN des démocraties libres, elle oppose un OTAN des démocraties dites populaires. Elle cherche à remplacer le rideau de fer par une ceinture d'Etats neutres créant entre les républiques soviétiques et les démocraties occidentales une barrière protectrice, une sorte de « no man's land ». Tel est bien le sens de la libération de l'Autriche, des risettes à la Yougoslavie, des offres à l'unification de l'Allemagne. Le vent reste néanmoins à l'optimisme. Acceptons-en le bon présage !

Malgré la détente sur le plan politique, notre économie reste sous le signe de la haute conjoncture. D'économie de guerre — guerre chaude ou guerre froide — elle passe à l'économie de paix sans à-coup, ce qui augure bien l'avenir. Partout, on ne signale que des chiffres records dans notre commerce extérieur.

Par rapport à février, les *importations* ont augmenté de 79,7 millions de francs pour se chiffrer à 562 millions (494 millions en mars 1954). L'accroissement dépasse l'avance saisonnière habituelle. Les exportations se sont accrues de 44,3 millions pour atteindre 474 millions (461,8 millions en mars 1954). Pour le premier trimestre de l'année, les importations se montent à 1494 millions contre 1288 millions d'exportations. La balance commerciale se chiffre donc par un déficit de 206 millions.

Les *recettes douanières* reflètent immanquablement ce trafic record de marchandises. Durant le premier trimestre de l'année, elles se sont montées à 142,5 millions contre 120,1 millions durant la période correspondante de l'année précédente. Le chiffre d'avril est déjà connu ; il atteint à lui seul 70,6 millions. Pour les quatre premiers mois de l'année, on compte 20,5 millions provenant de l'imposition fiscale sur le tabac dont les recettes sont destinées à couvrir la participation de la Confédération à l'AVS et 41,2 millions provenant des droits de douane sur les carburants dont la moitié est répartie entre les cantons. Pour le seul mois d'avril, après déduction des 8,8 millions provenant de l'imposition fiscale sur le tabac et de 50 % des 14,4 millions provenant des droits de douane sur les carburants, il reste 54,6 millions à la disposition de la Confédération, soit 8,2 millions de plus que pour le mois correspondant de l'année précédente.

Le *revenu national*, en 1954, marque également une progression de 1 milliard sur l'année précédente pour se chiffrer à 21,9 milliards. Ce revenu du peuple suisse se décompose en revenu du travail : 12,9 milliards, revenu d'exploitation : 4,4 milliards, et revenu net du capital : 4,6 milliards. Le revenu du travail, qui englobe, à côté des

salaires et des traitements, les contributions sociales des employeurs et le revenu militaire, marque une augmentation de 400 millions. Le revenu d'exploitation des personnes de condition indépendante a augmenté de 300 millions. Le revenu net du capital accuse également une progression de 300 millions de francs. L'accroissement du revenu national n'ayant été accompagné que d'une légère hausse des prix, on enregistre une fois de plus une augmentation du revenu national réel.

Sur le *marché du travail,* la marche prospère de l'industrie et du commerce, comme aussi la reprise des travaux de plein air, réclament une main-d'œuvre croissante dont les besoins ne peuvent être satisfaits que par l'appel toujours plus prononcé aux ouvriers étrangers. A fin février, on comptait 166 210 travailleurs étrangers soumis au contrôle contre 149 987 à la même époque de l'an dernier, ce qui correspond à une augmentation de 16 223 ou de 10,8 %. Parmi ces travailleurs, 95 668 sont du sexe féminin pour 70 542 du sexe masculin. On les trouve spécialement au service de maison (38 001), dans l'industrie hôtelière (33 767), dans l'agriculture (13 880), dans l'industrie des métaux (22 927) et du bâtiment (7 344), dans l'industrie textile et de l'habillement (20 771).

L'indice suisse du coût de la vie, qui reproduit le mouvement des prix de détails des principaux articles de consommation et services, compte tenu de leur degré d'importance dans les budgets de salariés, s'est inscrit à 171,6 (août 1939 = 100) à fin mars, marquant un léger recul de 0,2 point par rapport à février et de 1,3 point par rapport à fin décembre 1954. Cet indice global dépasse cependant encore de 2,2 points ce qu'il était à la même époque de l'année précédente. Son point culminant a été enregistré au 31 décembre 1954 alors qu'il se chiffrait à 172,9.

La *construction de logements* continue sa marche ascendante. En mars dernier, il a été construit 1942 logements (1833 en mars 1954) dans les 42 plus importantes villes de Suisse. Des données recueillies sur la construction de logements dans les communes de 1000 à 2000 habitants pendant l'année 1954, il ressort que 3232 logements ont été construits (2445 l'année précédente), marquant une augmentation d'environ un tiers et que 1750 logements (1250 en 1953) étaient encore en construction à la fin de l'année. Un peu plus de la moitié des logements construits sont des maisons familiales.

Le *marché de l'argent* est resté très liquide dans son ensemble. Cependant, les disponibilités étaient différemment réparties suivant les régions et suivant les banques. Certains établissements bancaires locaux, parmi ceux surtout de petite ou de moyenne importance, ont même connu un resserrement sensible de leur liquidité les obligeant à recourir à l'aide de la Centrale suisse des lettres de gage ou de la Banque nationale, même à l'emprunt d'argent au jour le jour (Call money) pour pouvoir répondre aux prestations de capitaux. Les Caisses Raiffeisen faisant preuve, dans ce secteur, d'une indépendance financière digne de la considération du public, ont pu répondre aux besoins de crédit de leurs sociétaires par l'apport d'argent frais de leurs fidèles déposants tout en gardant, dans l'ensemble, des disponibilités qui les mettent à l'abri des soucis inhérents à la chasse aux capitaux. La circulation fiduciaire a augmenté de 60 millions de francs de février à mars pour s'inscrire à 4 935 millions au 15 avril avec une couverture or de 126,35 %.

Le taux d'escompte de l'argent au jour le jour, qui avait passé de 1 à 1 1/4 % au début de l'année, s'est maintenu ferme à ce niveau. Quant au taux d'escompte officiel, il est resté sans changement à 1 1/2 %. Le taux moyen de l'épargne de 12 banques cantonales reste aussi sans variation depuis 1950 à 2,31 %, comme parallèlement le taux de 3,54 % des hypothèques de premier rang. A la suite du fort ralentissement dans l'écoulement des obligations de caisse de certaines banques locales, la durée de leur période d'émission a été raccourcie et le taux de leur intérêt porté jusqu'à 3 %. Le rendement moyen des bons de caisse de 12 banques cantonales est de 2,65 % (2,63 % à fin 1954) et celui des 5 grandes banques de 2,61 % (2,52 % à fin 1954).

Le marché des emprunts, autrefois largement alimenté par les habituels appels à l'épargne publique de la part tant de la Confédération que des cantons, communes ou grandes entreprises industrielles, n'est plus guère sollicité, la tendance étant aux contrats d'emprunts directement auprès de l'AVS (gros consommateur de capitaux comme on sait) ou auprès des compagnies d'assurances. Jusqu'à ces derniers temps, les sociétés (du groupe des forces motrices spécialement) recourant au marché des capitaux n'offraient qu'un taux d'intérêt fort peu attrayant (2 3/4 % en général), ce qui a éloigné les souscripteurs lors d'émissions relativement récentes qui n'ont obtenu qu'un demi-succès. Un certain correctif a été apporté depuis peu, de sorte qu'on voit ici aussi apparaître des émissions du type 3 %.

Les Caisses Raiffeisen ayant toujours pratiqué une politique stable des taux résultant d'une sage administration des fonds confiés n'ont aucune raison d'apporter un correctif aux conditions de l'intérêt, ni dans la recherche, ni dans l'offre de capitaux. Elles resteront fidèles aux taux appliqués antérieurement, tels que nous les signalions dans notre dernière chronique.

RÉFLEXIONS DU VIEUX MORALISTE

Mirage et réalité

Parmi tous les faux dieux auxquels le monde est en proie et que je signalais naguère, parmi tous ces mirages qui le séduisent, il n'en est peut-être pas de plus décevant que celui de la Prospérité. La mise en valeur de l'univers matériel, l'exploitation des ressources de la nature, le développement de la Richesse, voilà bien les grands objectifs qui, depuis longtemps, et de plus en plus, mobilisent le meilleur des activités de nos contemporains. On peut dire que le mirage de la Prospérité a présidé à toute l'évolution de l'économie moderne.

Cela s'explique, d'ailleurs, aisément. Le souci du pain de chaque jour est tout naturel à l'homme, depuis qu'il est condamné à manger son pain à la sueur de son front. Il semble cependant qu'ayant le nécessaire, il devrait se tenir pour satisfait. Mais, à peine a-t-il découvert la possibilité d'acquérir davantage qu'il tend à s'enrichir, pour lui-même et pour les siens. Le souci de l'avenir ne fait alors que grandir, absorbant toutes les pensées, orientant tous les désirs, dictant toutes les activités.

Et voilà justement ce qui est arrivé lorsque, à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe, s'est produite la révolution économique, d'où devait sortir notre forme actuelle de civilisation. A cette époque, en effet, naissait tout à coup une technique nouvelle de la production. L'outil cédait la place à la machine. Celle-ci rapidement se perfectionnait et se multipliait. Du même coup s'ouvraient, devant les regards éblouis de l'homme, les plus séduisantes perspectives terrestres. La vie économique se modernisait. Les manufactures, les usines, les sociétés par actions, la publicité, toutes les formes du capitalisme moderne apparaissaient... Les autres continents s'offraient comme source inépuisable, croyait-on, de matières premières, et comme débouchés toujours ouverts. Les fortunes rapidement s'édifiaient. Il semblait que la Prospérité ne pourrait plus cesser de s'accroître et de se généraliser. Pour y parvenir, il suffirait de produire sans arrêt, d'inventer, de multiplier les échanges, d'avoir confiance dans la Technique et foi dans le Progrès.

Entre temps, le Capitalisme avait pris naissance et rapidement grandi. Il alimentait ce développement du progrès industriel d'un apport chaque jour grandissant, en attendant qu'il en vînt à dominer et à contrôler l'Economie tout entière... Bref, l'économique tendait à prendre dans la vie des individus et des peuples une place absolument prépondérante. On estimait les gens d'après leur puissance économique. On les évaluait en dollars. Entre les concurrents, la

lutte devenait de jour en jour plus âpre et plus serrée. Des menaces de conflits surgissaient à tout instant.

Vinrent les deux guerres de 1914 et 1940. Les énormes destructions de richesse acquise qu'elles entraînèrent ne parvinrent pas à dissiper le mirage par lequel on s'était laissé hypnotiser depuis si longtemps. Au contraire... Les nécessités de l'après-guerre provoquèrent un élan nouveau. La spéculation qui, depuis longtemps, était entrée en jeu, s'intensifiait à son tour. C'était une méthode d'enrichissement apparemment facile, et qui rendait plus fascinant encore le mirage de la Prospérité et de la Richesse. Pendant quelque temps, on put voir les hommes se lancer avec une ardeur nouvelle à la conquête de cette sorte de Terre promise. C'était à qui l'aborderait le premier, et s'y taillerait la plus large part...

Et voilà que, tout à coup, ce fut la catastrophe. Soudain, les marchés se fermaient, les machines cessaient de tourner, le cours des valeurs s'effondrait, les usines renvoyaient leur personnel, les agriculteurs ne savaient plus que faire de leur blé, de leurs fruits, de leurs primeurs. Les faillites se multipliaient, le chômage s'étendait, les monnaies les plus stables fléchissaient... Bref, le beau mirage de la Prospérité s'évanouissait à l'horizon, redevenu vide...

Brusquement éveillés de leur rêve, les hommes s'aperçoivent alors avec terreur que leur conquête matérielle de la terre se retourne contre eux... Pourquoi ?... Parce que précisément, elle n'a été que « matérielle », parce qu'ils ont perdu le sens des valeurs d'ordre spirituel. Parce que ce qui compte à leurs yeux, par-dessus tout, ce n'est plus la vraie culture, encore moins la vertu, mais la situation de fortune, la puissance économique, industrielle, commerciale, financière, agricole, au fond : *la matière...*

En quelques mots, dégageons la moralité que comporte cette histoire.

Il ne s'agit pas du tout de réprouver tout effort tenté par l'homme pour améliorer ses conditions d'existence, et tirer parti des ressources cachées de la nature. Le christianisme n'est pas hostile à la mise en valeur du monde. Il ne condamne pas sans autre tout effort vers la richesse et la prospérité temporelle. Car enfin, si la nature est riche d'énergies et de biens de toute nature, susceptibles d'être utilisés par l'homme, c'est Dieu qui les a créés. Et si, d'autre part, l'homme possède les facultés qui lui permettent de les découvrir et d'en tirer parti, c'est aussi Dieu qui les lui a données. L'homme est donc dans son rôle quand il s'applique à maîtriser plus complètement la matière. Mais, et ce « mais » est lourd de conséquences, la prospérité matérielle n'est pas un but, elle n'est qu'un moyen, moyen mis au service de l'homme, et non pas fin que l'homme doive servir.

Ce qui fait le désordre de notre actuel souci de progrès et d'enrichissement constants, c'est qu'il est trop exclusif de toutes préoccupations d'ordre spirituel, moral et religieux, de tout souci du bien et du salut des âmes... Il semble cependant qu'on commence par comprendre qu'il ne faut pas renverser l'ordre des valeurs établies par Dieu. C'est pourquoi on en vient à parler de l'organisation de la production et de l'échange, non plus en vue de la richesse à développer, mais en vue et en fonction des besoins réels de l'homme. C'est là assurément un premier pas vers le retour à une plus juste conception des choses, vers une œuvre de redressement indispensable. Cette œuvre sera ardue et de longue haleine. Elle exige le concours d'innombrables bonnes volontés, individuelles et collectives, l'intervention des pouvoirs publics eux-mêmes, et avant tout une véritable réforme des esprits. La part que chacun de nous peut y prendre est sans doute minime. C'est cependant à nous, chrétiens, à donner l'exemple de cette juste et saine appréciation des choses, en sachant faire passer la recherche de la richesse qui demeure, en un mot le souci du Royaume de Dieu, avant celui des royaumes de la terre. A cette condition seulement, la prospérité pourra être recherchée sans inconvénient, et poursuivie sans dommage...

A. M.

Assemblée de la Fédération vaudoise

Manifestation par excellence de la vie raiffeiseniste dans le Pays de Vaud, le congrès annuel de cette Fédération a eu lieu le 16 avril dernier à Mézières. Le choix de cette riante cité paysanne, patrie de notre vénéré général et que le réputé théâtre du Jorat a déjà rendue célèbre, ne pouvait décevoir personne. En effet, malgré l'inclémence d'un temps d'avril — prometteur pour le baril, si l'on en croit le dicton ! — quelque 210 délégués s'étaient rassemblés dans la nouvelle salle communale, joyau admirablement conçu et dont l'élégante sobreté du style rivalise judicieusement avec la coquetterie des claires maisons qui l'encadrent.

Ouvrant la séance à 10 h. 20, le président *M. Louis Besson* (Vuarrens) assisté de ses collaborateurs, adresse ses souhaits de bienvenue aux représentants des Caisses vaudoises et tout particulièrement aux délégués de la Municipalité de Mézières, à M. Chavan, directeur de l'Ecole d'agriculture de Marcelin et à M. Gilliéron, délégué de la Chambre vaudoise d'agriculture. Il salue également les représentants de l'Union suisse ainsi que M. Chappuis, représentant de la presse.

Après avoir procédé, comme le veut la coutume, à la désignation de 2 scrutateurs, le président, poursuivant l'ordre du jour statutaire, donne la parole au secrétaire-caissier, *M. Ph. Viallon* (Ballens) pour la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle du 3 avril 1954, à Nyon. Ce rapport détaillé, qui traduit avec intérêt le déroulement du congrès précédent, est adopté par l'assemblée avec les remerciements à son auteur.

Le rapport du comité fédératif que présente le président fait ressortir les progrès croissants enregistrés par les Caisses vaudoises. Ce renforcement manifeste se traduit par une augmentation de 3,4 millions, portant ainsi la somme des bilans à 60,3 millions de francs. Les 73 Caisses que compte la phalange raiffeiseniste vaudoise groupent 6169 sociétaires et 20 027 déposants d'épargne. Le bénéfice total de 190 000 francs a été intégralement versé aux réserves qui atteignent de ce fait 3,2 millions de francs.

Complétant les chiffres énoncés par le président, *M. R. Séchaud,* reviseur de l'Union, proclama et commenta les résultats généraux obtenus par l'ensemble des Caisses affiliées. En progression de près de 100 millions, la somme globale des bilans atteignait 1 284,7 millions à fin décembre 1954. Le mouvement groupait à la même époque 991 Caisses fédérées avec 107 661 sociétaires, chiffre en augmentation de 3424 sur l'exercice précédent. Parmi les nouvelles institutions, la Fédération vaudoise eut le privilège d'enregistrer les fondations des Caisses de Commugny et de Rossinière.

Présentés par le méritant caissier, *M. Viallon,* les comptes de la Fédération font ressortir au 31 décembre 1954 un solde actif de 5 940 fr. 10. Ces derniers sont adoptés à l'unanimité sur proposition des Caisses vérificatrices de Concise et d'Onnens. Cette mission incombera l'an prochain aux Caisses de Peney-le-Jorat et de Servion. La cotisation annuelle des sections fédérées reste fixée au même taux que précédemment.

Enchaînant, le président se fit un plaisir de féliciter, comme il se doit, 23 membres dirigeants des Caisses qui ont tous à leur actif 25 ans de dévouée et féconde activité. Ces jubilaires viennent tour à tour toucher le portefeuille que, selon la coutume établie, la Fédération leur destine. Ce sont MM.

Cœytaux Henri, Yens
Marguerat Louis, Goumœns
Maillard Armand, Chesalles s/Oron
Ducret Charles, Essertines s/Y.
Ducret Jean, Essertines s/Y.

Favre Albert, Essertines s/Y.
Tschanz Paul, Essertines s/Y.
Martin Louis-Alfred, Froideville
Martin Robert, Froideville
Oppliger Georges, Froideville
Thuillard François, Froideville
Thuillard Louis, Froideville
Verboux Louis, Froideville
Isely Paul, Froideville
Rod Jules, Mézières
Vuagnaux Robert, Donneloye
Monnet Alfred, Forel/Lavaux
Henneberger François, Bottens
Jaton Auguste, Bottens
Jorand Henri, Bottens
Meylan Aimé, Bottens
Panchaud Alphonse, Bottens

Une mention toute spéciale va aux Caisses de Froideville avec 7 jubilaires, Bottens 5 et Essertines s/Y. 4. Relevons, en outre, qu'à cette liste déjà impressionnante de bénéficiaires s'ajoute le nom de *M. Paul Chaudet,* conseiller fédéral, Rivaz.

Se faisant l'interprète de tous les jubilaires, *M. Jorand* (Bottens) remercia très aimablement le comité fédératif de sa généreuse attention.

Sur proposition de *M. Randin* (Valeyres s/Rances), la Fédération tiendra ses prochaines assises annuelles à Valeyres, où la Caisse locale fêtera le cinquantenaire de sa fondation.

Apportant le message de félicitations et les vœux des organes de la Direction centrale, *M. G. Froidevaux,* reviseur de l'Union, développa quelques considérations d'ordre interne. Analysant tout d'abord la structure morale des actifs et passifs des institutions, il s'arrêta à la question des crédits de construction et du marché de l'argent. Poursuivant, le rapporteur rendit l'auditoire attentif aux différents problèmes découlant de la baisse éventuelle du taux hypothécaire et rappela les dangers de la surenchère sur le prix des biens-fonds.

Différentes questions d'ordre pratique furent mises au point au cours de la discussion prévue à l'ordre du jour, mettant ainsi un point final à la partie administrative.

Après l'apéritif, les délégués se retrouvèrent dans la salle communale pour apprécier un repas savoureusement préparé, au cours duquel la fanfare raiffeiseniste de Mézières se fit entendre à maintes reprises pour le plaisir de l'auditoire.

Prenant la parole à leur tour, *MM. Duperrex,* président de la Caisse locale, et *Mamin,* représentant de la Municipalité, souhaitèrent la bienvenue aux raiffeisenistes vaudois et offrirent ensemble le vin d'honneur.

Porteur du message de la chambre de faîte des organisations agricoles du canton, *M. Gilliéron,* délégué de la Chambre vaudoise d'agriculture, révéla à l'assistance attentive l'analogie des aspirations de cette institution avec le mouvement Raiffeisen suisse.

Evocateur d'un passé trop tôt disparu, *M. Chappuis,* un patoisan de talent, bien en verve, su captiver l'assistance par des productions du terroir en patois joratien, persuadant même son auditoire que le descendant direct d'Adam était bel et bien un Vaudois !

Tard dans l'après-midi, les convives se quittèrent pour regagner leur logis, emportant avec eux le souvenir durable d'une belle et féconde journée. *Sd.*

Extrait des délibérations

de la séance commune des Conseils d'administration et de surveillance de l'Union du 21 mai 1955, à Lausanne

A la veille du Congrès Raiffeisen annuel, les Conseils de l'Union suisse se sont réunis à Lausanne, sous la présidence de M. G. Eugster, conseiller national, pour traiter les affaires ci-dessous désignées :

1. Les Caisses suivantes, récemment fondées, sont admises dans l'Union :

   Filisur (Grisons),
   Zuchwil (Soleure),
   Villars-sur-Glâne (Fribourg),
   Duggingen (Berne).

   Le nombre des fondations intervenues en 1955 est déjà de 6. L'Union compte ainsi 997 Caisses affiliées.

2. Divers crédits spéciaux sont accordés à des Caisses affiliées pour un montant total de 1 090 000 francs.

3. Les organes dirigeants de l'Union sont orientés sur la marche des affaires de la Caisse centrale et sur l'activité déployée par l'Office de revision. Ils prennent acte avec satisfaction des rapports directoriaux y relatifs.

4. Les dernières dispositions sont prises pour le déroulement normal du Congrès et des remerciements sont adressés aux organisateurs.

5. M. Jean Hiestand, mandataire commercial du Crédit Suisse à Saint-Moritz (Grisons), est nommé employé de la Caisse centrale avec le titre de fondé de pouvoir.

6. Les organes de l'Union prennent connaissance avec satisfaction du rapport de revision favorable présenté par la Société fiduciaire Revisa S. A. pour l'exercice 1954.

Nouvelles des Caisses affiliées

ASSEMBLÉE JUBILAIRE

Lajoux (Jura)

Situé aux confins est du plateau franc-montagnard, sur l'ancienne voie romaine qui relie la vallée de la Birse à celle de la Sorne, le village de Lajoux porte bien son nom, entouré qu'il est de vastes forêts de sapins, paradis des chasseurs et des chercheurs de délicieux cryptogames. Village de la courtine de Bellelay, son histoire est intimement liée à celle de la célèbre abbaye de ce nom, dont la bienfaisante influence s'exerça pendant plusieurs siècles au sein de nos populations ancestrales.

Le climat rude en hiver est très agréable en été et nombreux sont les promeneurs qui viennent passer chez nous leur week-end, attirés qu'ils sont par l'air pur et frais de nos sapins, par le charme qui s'en dégage et la tranquillité qui règne aux abords de notre village où, sur de vastes pâturages, gambadent follement nos troupeaux.

Lajoux a une population en majeure partie agricole. Cependant, quelques petites industries y prospèrent, en particulier l'horlogerie, qui occupe une centaine d'ouvriers tant en fabrique qu'à domicile. Scieries, ébénisterie, forge, fromagerie, moulin agricole, différents métiers et commerces assurent le gagne-pain à un autre groupe de travailleurs, d'autres enfin ne pouvant trouver d'emploi sur place quittent chaque jour le village pour s'occuper soit à Bellelay comme infirmier, soit dans les plus proches centres industriels. Les sociétés artistiques, sportives et autres sont en plein épanouissement et donnent à notre jeunesse, ardente et enthousiaste, l'occasion de s'instruire, de se développer, de se manifester.

Il manquait autrefois à notre population villageoise une institution capable de satisfaire son besoin de dévouement et d'entraide fraternelle et de lui assurer en même temps son indépendance économique. Ce besoin se faisait sentir depuis longtemps, puisque des recherches fructueuses effectuées dans nos archives paroissiales nous ont permis de découvrir que déjà en 1822, du temps du grand baillage de Moutier-Grandval, la « Fabrique de Lajoux » émettait des obligations, recevait des fonds pour messes anniversaires et prêtait, contre intérêts, cet argent aux ressortissants du village. Il y a un quart de siècle environ, les chroniques des journaux de la région relataient une activité toujours croissante du mouvement raiffeiseniste et la fondation de nombreuses Caisses dans notre Jura. M. l'abbé Brossard, alors curé de Lajoux, grand progressiste et réaliste, prit l'heureuse initiative de doter notre village d'une pareille institution. Le 23 février 1930, une conférence d'orientation fut donnée par M. Léon Membrez, président de la Fédération des Caisses Raiffeisen du Jura et, séance tenante, fut fondée notre Caisse de crédit mutuel. Son activité s'étendra au territoire de la commune de Lajoux comprenant les villages de Lajoux et Fornet-dessus et les hameaux des Vacheries et du Paigre. 25 membres signèrent

leur adhésion aux statuts et ainsi fut planté chez nous le premier jalon d'une institution qui ne devait pas tarder à démontrer son utilité, sa raison d'être.

C'est pour commémorer l'anniversaire de cette fondation que notre Caisse a tenu ses 25es assises le 27 février écoulé. L'assemblée ordinaire eut lieu à la maison des Œuvres, décorée pour l'occasion. Les tractanda s'écoulent rapidement. De succints rapports démontrent l'activité de notre institution au cours de ce 25e exercice : bénéfice net 2 178 fr. 60 ; bilan 514 300 fr. avec 388 déposants dont l'avoir est de 430 500 francs. Les réserves se montent à 25 610 francs.

Après l'assemblée ordinaire, les invités et les membres de la Caisse de crédit mutuel se rendent, sous la conduite de notre vaillante fanfare, aux sons d'une marche entraînante, à l'Hôtel de l'Union pour la manifestation jubilaire. Dans une salle spacieuse, magnifiquement ornée pour la circonstance, les drapeaux aux couleurs suisses, jurassiennes, locales et l'emblème des Caisses Raiffeisen étalent leurs plis sur un fond de scène encadré de lierre, symbole de l'amour constant que nous devons avoir pour ces biens sacrés : la Patrie et ses institutions. La fanfare, toujours sur la brèche, ouvre les feux, nous gratifiant des plus beaux morceaux de son répertoire. Le major de table de la journée, notre sympathique et serviable meunier, M. Léon Affolter, secrétaire du Comité de direction, entre en fonction et donne tout d'abord lecture de deux lettres d'excuses et de félicitations des pionniers jurassiens, M. l'abbé A. Montavon, curé retaité à Boncourt, et M. Léon Membrez, retraité à Courtételle. La parole est ensuite donnée à M. Léon Jecker, vice-président du Comité de direction, auquel notre cher président, M. Simon Gogniat, malade, a délégué ses pouvoirs. Retracer la vie de 25 années d'une Caisse Raiffeisen est une tâche bien ardue et notre vice-président s'en acquitte avec aisance et éloquence. Il nous fait revivre d'abord les débuts de notre institution, débuts difficiles, parsemés de difficultés de tous genres, fruits de la crise pernicieuse qui sévissait alors, puis les années de guerre, années de sacrifices pour notre pays, pour les familles dont le chef et les fils sont mobilisés pour la garde des frontières. Occasions multiples pour notre Caisse de venir en aide à bien des familles. Viennent les années d'après-guerre, années de travail, de redressement économique, d'abondance, tant pour l'agriculture que pour l'industrie. Notre Caisse en bénéficie aussi et, tout en procurant de multiples avantages à la population, elle voit ses bénéfices s'accroître. Sa situation devient florissante, le nombre de ses adhérents augmente, et ses réserves, qui jusqu'alors ne s'accumulaient que très difficilement, se doublent dans l'espace de 5 années. Mieux que des mots, quelques chiffres illustreront les résultats réjouissants obtenus pendant ce quart de siècle d'activité :

	Membres	*Bilan*	*Réserves*
1930	50	55 000	72
1940	76	130 000	2 350
1950	84	407 000	16 400
1954	87	515 000	25 600

Mouvement général pour les 25 années : 12 232 000 francs.

M. le vice-président termine sa chronique en faisant des vœux pour l'avenir de notre Caisse et en remerciant les membres fondateurs pour leur courageuse initiative, les Comités pour leur travail désintéressé, leur direction sage et prudente, l'Union suisse de Saint-Gall pour son appui, ses directives et ses conseils, les débiteurs de la Caisse pour leur conscience et leur ponctualité, enfin les déposants pour la confiance qu'ils n'ont cessé de témoigner à notre Caisse Raiffeisen.

M. Géo Froidevaux, délégué de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel, apporte les vœux et félicitations de la Centrale et de toutes les Caisses Raiffeisen suisses. Il rappelle le rôle bienfaisant que les Caisses de crédit mutuel sont appelées à jouer parmi nos populations villageoises et les avantages sociaux et moraux qu'elles procurent. Grâce à elles, les efforts sont stimulés, l'esprit d'entraide, d'économie, de travail se manifeste. Elles fortifient le sentiment de l'union et le désir de collaboration. Ainsi, elles aplanissent le terrain en vue d'une vie sociale harmonieuse et constructive. L'assistance, suspendue aux lèvres de l'orateur, boit pour ainsi dire les consignes qui coulent à flot, précises et lumineuses, et qui resteront gravées dans nos mémoires. Pour terminer, le délégué de l'Union remet à la Caisse jubilaire un diplôme, témoignage de reconnaissance pour 25 ans de collaboration dans l'esprit Raiffeisen.

A son tour, M. Sylvain Michel, député et maire de Courtedoux, président de la Fédération jurassienne des Caisses Raiffeisen, nous adresse le salut, les félicitations et les vœux de la grande famille raiffeiseniste jurassienne. Il rappelle les humbles origines de notre Caisse et les bienfaits que notre population a retirés de notre institution d'épargne et de crédit et aussi les devoirs que nous impose son constant développement. Consignes de haute portée morale que soulignent les applaudissements prolongés de toute l'assemblée. M. le président remet à la Caisse jubilaire un magnifique souvenir consistant en une assiette murale artistiquement décorée. M. Michel s'adressant ensuite aux deux membres des Comités en fonction dès la fondation, MM. Simon Gogniat, président de direction, et Brice Jolidon, secrétaire du Conseil de surveillance, leur dit que tous les sacrifices qu'ils ont consentis en œuvrant d'une manière si désintéressée pour apporter une aide efficace à la population de Lajoux, méritent bien le témoignage de sympathie et de reconnaissance dont ils sont entourés en ce jour. Il regrette sincèrement l'absence de M. Gogniat, président de direction, et fait des vœux pour son complet et prompt rétablissement. Puis il remet aux heureux jubilaires le portefeuille de la Fédération.

Une émouvante cérémonie se déroule à la mémoire des membes défunts dont les noms et mérites sont évoqués. Et pendant que l'assemblée se recueille ,la fanfare exécute un morceau de choix en souvenir des chers disparus.

C'est au tour de la société de chant Sainte-Cécile d'exécuter un chant de circonstance et de gentilles et alertes demoiselles servent à chaque participant une collation substantielle bien méritée, accompagnée du verre de l'amitié et qui fait honneur aux talentueux restaurateurs, M. et Mme Gogniat-Hirschi.

C'est au caissier, M. Imier Hulmann, que revient l'honneur de faire ressortir les mérites des deux membres des Comités en fonction depuis 25 ans. M. Simon Gogniat, président de direction, âgé de 73 ans, a à son actif plus de 400 séances, ce qui représente pour lui, vu qu'il habite Fornet-dessus, quelque 1600 kilomètres, soit à peu près 5 fois le trajet Lajoux-Saint-Gall et retour. Quant à M. Jolidon, secrétaire de surveillance, qui habite la ferme de Sous-les- Cerneux, c'est à 437 séances qu'il a assisté avec une régularité et une exactitude exemplaires. Si l'on compte 100 m. de dénivellation entre Lajoux et Sous-les-Cerneux, M. Jolidon a accompli, en assistant aux séances, une ascension de 43 700 mètres, soit 9 fois celle du Mont-Blanc. En témoignage de reconnaissance, la Caisse remet à ces deux vétérans, avec ses félicitations et remerciements pour les services rendus, un plateau argenté et dédicacé. A leur tour, les membres fondateurs reçoivent des compliments exprimant la reconnaissance de toute la population et un souvenir consistant en une assiette murale décorée et dédicacée. Un auteur inconnu leur dédie en ce jour ces quelques vers :

HOMMAGE AUX MEMBRES FONDATEURS

La Foi dans l'Union en des temps incertains,
A fait naître chez nous la fleur de l'Espérance.
Autrefois fut jeté le grain dans le sillon...
Fondateurs, aujourd'hui, contemplez la moisson !
Qu'il éclate le chant de la reconnaissance :
Votre œuvre nous promet de plus sûrs lendemains.

Tour à tour des compliments sont adressés à la Caisse jubilaire, en particulier de M. Leuenberger, conseiller, au nom de la commune avec remise d'une enveloppe, de M. Louis Brahier, président de paroisse, de MM. Léon Aubry et Joseph Willemin au nom des Caisses voisines des Genevez et de Saulcy, de M. Paul Brahier au nom des membres fondateurs.

Il appartient à M. l'abbé Antoine Cuenat, révérend curé de Lajoux et président du Conseil de surveillance, de tirer les conclusions de cette admirable journée. Commentant les vers ci-dessus et les analysant, il le fait en termes éloquents, constatant les progrès réalisés, les services rendus à la population tout entière, évoquant les souvenirs de Raiffeisen et de Traber, donnant des consignes pour l'avenir, faisant ressortir les charges et les devoirs que notre institution aura à remplir à l'avenir. Oui, qu'il éclate le chant de la reconnaissance, reconnaissance à Dieu, auteur de tout bien, reconnaissance à tous ceux qui autrefois jetèrent le grain dans le sillon, à tous ceux qui œuvrèrent dans le champ d'action de notre institution Raiffeisen. Reconnaissance à notre Centrale pour ses directives, ses conseils, son appui. Reconnaissance à notre Fédération jurassienne pour la contribution qu'elle apporte à la bonne marche de nos Caisses locales lors de ses journées annuelles.

Le *Cantique suisse* exécuté par la fanfare et chanté par toute l'assemblée met le point final à cette heureuse journée qui marquera d'une pierre blanche la vie de notre Caisse Raiffeisen. En avant vers le cinquantenaire !

ASSEMBLÉE ORDINAIRE

La Sagne (Neuchâtel)

Notre Caisse locale a tenu son assemblée générale le 25 février à la grande salle communale, sous la présidence de M. Louis Matile, président.

Le comité a eu l'heureuse idée de la faire précéder d'une conférence publique avec projections lumineuses de M. Aloïs Métraux, agent des C.F.F., qui avec un rare talent transporta ses auditeurs nombreux dans un magnifique voyage de Berne à Gênes.

Cette première partie nous valut l'avantage d'une nombreuse participation des membres à l'assemblée proprement dite. Le président donne lecture du rapport du Comité de direction, qui, comme de coutume fort bien rédigé, relate les événements caractéristiques de l'année écoulée, l'activité de la Caisse et du comité, puis termine par des considérations finales exhortant chaque membre à la collaboration et à l'entraide.

Le caissier, M. Samuel Vuille, donne un compte rendu financier de l'exercice écoulé. Relevons le chiffre du bilan: 767 393 fr. en diminution d'environ 10 000 francs sur l'exercice précédent, due essentiellement à des retraits d'épargne de jeunes couples fondant leur foyer ; par contre les dépôts sur obligations ont augmenté de 11 000 fr. Le bénéfice net est de 3801 fr. 70 ; il est versé au fonds de réserve qui atteint 34 290 fr. 90. Pour la première fois, les fonds propres atteignent et même dépassent le 5 % du bilan exigé par la loi. Il a été accordé en cours d'exercice dix prêts pour une somme de 11 000 francs.

C'est avec une vive satisfaction que le président du Conseil de surveillance, M. Adrien Perret, peut faire adopter les comptes annuels présentés, accorder un intérêt brut de 5 % aux parts sociales et voter les conclusions habituelles du rapport à l'unanimité des membres. Si nous jetons un rapide coup d'œil sur le développement de notre institution locale bancaire, c'est avec une joie certaine que nous constatons le chemin parcouru. Notre Caisse a été fondée en 1938 avec un noyau de 25 membres et un premier bouclement de 49 000 francs au bilan, 139 opérations bancaires et 23 fr. 80 de bénéfice. Après 18 ans de persévérants efforts, c'est avec optimisme que nous enregistrons les résultats ci-dessus et marchons avec confiance vers l'avenir. Notre dévoué caissier a effectué en 1954 1042 opérations bancaires et le nombre des membres a passé à 85.

Il y a encore beaucoup à faire et la concurrence d'autres banques se fait sentir, trop de personnes méconnaissent encore le caractère de notre institution. Toutefois, le développement constant de notre Caisse locale prouve le bien-fondé des principes raiffeisenistes.

Il serait utile et nécessaire qu'on nous confiât davantage de dépôts pour donner suite à une demande accrue de prêts à nos jeunes agriculteurs en particulier. Espérons que, de plus en plus, on comprenne dans nos campagnes la beauté et la nécessité de l'entraide collective pour le bien de tous. *Ch. R.*

Note de la rédaction

Ce numéro se compose de 20 pages. Il est réservé spécialement au reportage du 52e Congrès Raiffeisen suisse. Différents comptes rendus d'assemblées générales, tels celui de la Fédération jurassienne du 7 mai et ceux de plusieurs assemblées jubilaires de Caisses locales ont dû être renvoyés au prochain numéro. Nous nous en excusons auprès de nos correspondants.

Pensées

Dans les temps actuels, nous qui avons le privilège d'être libres, devons manifester à nouveau la foi inébranlable de nos ancêtres, la foi en la dignité immuable de l'homme sous l'égide des lois éternelles de la morale et de la nature. Cette foi définit nos conceptions absolues de l'existence. Elle relève des dons admirables du Créateur qui a consacré les droits inviolables de l'homme en faisant tous les hommes égaux devant Lui, sans aucun doute ni discussion.

(Passages du discours prononcé par le général Eisenhower lors de son avènement à la présidence des Etats-Unis d'Amérique.)

*

Ce n'est jamais en parlant qu'on change un état de choses, c'est en se sacrifiant.

Georges Clemenceau.

APHRODISE
Pour la saillie et faire retenir les vaches et petits animaux domestiques
Le flacon Fr. 5.—
ENTEROSE poudre - GOSTERINE gouttes
Contre la diarrhée des veaux Fr. 4.—
BREUVAGE
Pour nettoyer les vaches après vêlage. Le paquet Fr. 1.75 ; par 3 paquets Fr. 1.50
PHARMACIE ÉCONOMIQUE ET VÉTÉRINAIRE
R. SUARD • 7, rue des Deux-Ponts • Tél. (022) 25 06 65 • GENÈVE

ETUDES DE CONSTRUCTIONS RURALES
Plans
Soumissions
Vérifications
(Neuf et transformations)
H. RAMAZZINA ARCHITECTE
13, BD GEORGES-FAVON • GENÈVE • TÉL. 25 00 91 ET 25 71 92

La culture économique des blés
n'est possible qu'en employant des méthodes rationnelles de moissonnage. Evitez toute incertitude, tous travaux supplémentaires et surtout toutes pertes de récolte en utilisant la moissonneuse-lieuse JF, une machine agricole éprouvée et sans pareille en toutes situations et circonstances. Depuis plusieurs années déjà, la JF est la plus demandée, sur le marché suisse, des machines de son genre. Quoique légère de traction (2 chevaux), elle est de construction robuste et peut être traînée aussi bien par chevaux que par tracteur • Demandez tous renseignements dans votre secteur. Une toile seulement, pas de chaînes, pas de décrochage.
Poids environ 630 kg.
Prix : sur roues à pneu 2 800 francs ; diviseur rotatif 350 francs ; prise de force 400 francs.
Ne pas confondre avec des imitations à bon marché

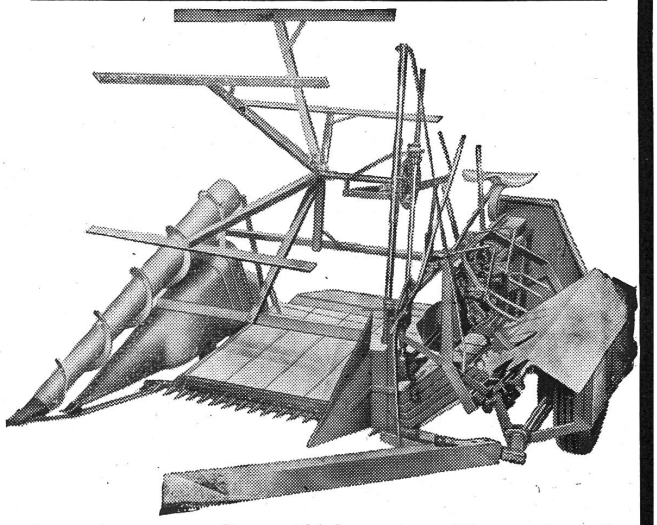

La moissonneuse-lieuse idéale aux conditions suisses !
Découpez le long de la ligne pointillée et envoyez-nous, sous enveloppe ouverte affranchie d'un timbre de 5 c., le présent bulletin.
Veuillez me faire parvenir, sans engagement de ma part, votre prospectus concernant la moissonneuse-lieuse JF.
Nom et adresse : .....
MESSER & HESS - SISSACH
MACHINES AGRICOLES Tél. (061) 7 42 10

La pagina dei Raiffeisenisti della Svizzera italiana

IL CONGRESSO DI LOSANNA

Una volta ancora le indimenticabili giornate di un Congresso Raiffeisen sono trascorse ed i delegati sono ritornati ai loro villaggi sparsi in tutti gli angoli della Svizzera, una volta ancora essi porteranno nel loro centro di attività l'idea raiffeisenista ritemprata e rinvigorita nel clima di questo Congresso che vuole essere più che una normale assemblea annuale un cordiale incontro tra delegati di diverse regioni e tra dirigenti e militanti. E quasi a voler dimostrare il mirabile spirito di democrazia e di collaborazione che regge la nostra Patria è sovente successo di vedere il presidente del Consiglio d'amministrazione a cordiale colloquio magari con il cassiere di una piccola cassa sperduta sui monti grigionesi, o un revisore che fraternizzava con un gruppo di intervenuti, o delegati di Ginevra, Turgovia, Basilea e Ticino seduti alla medesima tavola attorno ad una bottiglia di Dézaley. È in questa atmosfera di schietta cordialità che il Congresso Raiffeisen 1955 ha potuto svolgere nel modo più proficuo il programma che si era predisposto. E a questo proposito vogliamo innanzitutto rivolgere il nostro plauso al solerte ed infaticabile segretario dell'Unione, signor Bücheler, ed ai suoi collaboratori che hanno fatto in modo che tutto, e diciamo tutto, dagli alberghi ai pasti, dagli spettacoli alle gite, dal deposito bagaglio alle sedute, tutto, anche nei minimi particolari, si è svolto in modo perfetto, senza il più piccolo contrattempo. Ed assicurare e regolare a quasi 2000 persone viaggio e soggiorno per due intere giornate non è certo impresa da poco !

* * *

L'arrivo dei delegati era previsto per la giornata di domenica 22 maggio, ed infatti a cominciare dal mattino, specialmente sul mezzogiorno e poi ancora al pomeriggio i treni normali e speciali cominciarono a riversare nella stazione imbandierata di Losanna decine e centinaia di congressisti di tutti i cantoni. E qui vorremmo esprimere la nostra amara sorpresa provata nel constatare l'inspiegabile assenteismo dimostrato dalle Casse ticinesi. Infatti la quasi totalità di queste Casse ha creduto bene, per motivi non dappertutto fondati, di non inviare i suoi rappresentanti al Congresso, ciò che tra l'altro non ha mancato di meravigliare altamente i dirigenti dell'Unione. I pochi ticinesi presenti, che hanno vissuto queste due magnifiche giornate, potranno confermare loro che ed aver torto sono sempre gli assenti.

Dopo il pranzo nei diversi alberghi cittadini e la presa di possesso delle camere una parte dei delegati si recava a visitare la città, mentre i soci della Cooperativa di fidejussione dell'Unione si riunivano alla stazione dove nel Salone dei XXII Cantoni ebbe luogo l'assemblea annuale di questa cooperativa, alla presenza di oltre 200 delegati. Il presidente, *Dr Eugster,* apriva la seduta alle 14.30 e dopo il benvenuto e le formalità d'uso dava la parola al gerente della cooperativa, il *Dr Edelmann,* vicedirettore dell'Ufficio di revisione dell'Unione.

Questi, dopo aver tracciato un quadro generale dell'attività svolta da questa istituzione nello scorso anno, che in particolare ha visto accrescersi in notevole misura il volume delle garanzie concesse, presentò i conti ed il bilancio per il 1954, che vennero approvati all'unanimità, dietro proposta del presidente del Consiglio di sorveglianza *Sig. Müller.* In seguito l'assemblea della cooperativa di fidejussione doveva pronunciarsi su due importanti argomenti : il primo concerneva la modifica degli statuti nel senso di eliminare la clausola che obbliga i beneficiari di una fidejussione ad essere soci della cooperativa. Questa clausola, oltre che rappresentare un ostacolo alla concessione di garanzie si rivelava anche inutile, in quanto le garanzie vengono concesse soltanto alle Casse che sono membri della Cooperativa di fidejussione, le quali a loro volta concedono crediti soltanto ai loro soci, di modo che in definitiva il richiedente della fidejussione si trova già ad essere socio della cooperativa. L'altra modifica era relativa all'aumento da 3000 a 5000 franchi del montante massimo per le fidejussioni senza garanzia complementare, cosa questa che potrà favorire buon numero di richiedenti. Dopo esaurienti spiegazioni le due proposte vennero messe ai voti ed approvate per alzata di mano dalla quasi totalità dei presenti.

In seguito la seduta venne dichiarata chiusa ed i partecipanti si recarono per mezzo della funicolare al porto di Ouchy. Il tempo, che al mattino prometteva pioggia e temporali, si era intanto rischiarato di modo che un sole magnifico accoglieva i partecipanti al loro imbarco sui due grandi battelli-salone, l'*Helvetie* et il *Lausanne* della portata di 1500 persone. Su questi battelli, muniti di ristorante e di una allegra orchestrina, ebbe quindi luogo una piacevole crociera di quasi due ore sul lago Lemano, spingendosi verso Vevey e Montreux, nell'imponente cornice da un lato delle Alpi coperte di neve della Savoia, e dall'altro dei perfetti e simmetrici vigneti del « vignoble vaudois », dai nomi famosi come Lavaux, Dézaley, Chexbres.

Al ritorno dei battelli una lunga fila di trolleybus attendeva i delegati per portarli attraverso tutta la città fin sull'altura della Pontaise, dove sorge il nuovo grandioso padiglione degli spettacoli del Comptoir svizzero. Nel moderno e bellissimo salone, dove a malapena si trovò posto per tutti, fu servito un gigantesco banchetto di oltre 1500 coperti. Il colpo d'occhio che si presentava entrando in sala era certamente degno di nota : file lunghissime di tavole ricoperte di candide tovaglie e stoviglie luccicanti, mazzi di fiori, e centinaia e centinaia di commensali, attorniati da un vero esercito di camerieri, e sullo sfondo il palcoscenico riccamento infiorato con una grande bandiera svizzera come scenario. Malgrado l'insolito numero di convitati il banchetto venne servito impeccabilmente e con abbondanza veramente straordinaria. Solo per renderne una pallida idea diremo che furono cucinati oltre 500 chilogrammi di carne...

Il Direttore dell'Ufficio di revisione, Signor *Egger,* apriva la serata salutando gli intervenuti ed augurando loro che il Congresso riuscisse a rafforzare la fede nell'ideale raiffeisenista. Dopo il benvenuto del Direttore Egger si avvicendavano per tutta la durata della serata sul palcoscenico i due più noti complessi ricreativi di Losanna: il famoso « Ensemble romand de musique de cuivres » che interpretò con rara maestria un vastissimo repertorio che passa dalla musica classica alle marce, dalla musica operistica alla musica moderna, ed il celebre coro misto « Chanson de Lausanne » che eseguì nei tradizionali costumi vodesi una serie di cori e canzonette popolari. Entrambi i complessi ottenero un notevole successo. In una pausa delle esecuzioni salì alla tribuna il consigliere comunale *Von der Aa,* che portò ai congressisti il saluto ed il benvenuto della Città di Losanna.

La bella ed allegra serata, che valse a rinsaldare i già stretti vincoli di amicizia e cordialità che uniscono i raiffeisenisti di tutta la Svizzera, si concluse verso le ven-

titre con il canto in comune del Salmo Svizzero da parte dello sterminato e possente coro, dopo di che parte dei delegati raggiunse i rispettivi alberghi e parte andò alla scoperta della Losanno notturna, rutilante di luci e ricca di musiche e di spettacoli.

Il mattino seguente già prima delle otto i delegati cominciarono ad affluire nel magnifico ed immenso salone del Cinema Metropole, situato nei piani inferiori del grande grattacielo omonimo, per l'Assemblea generale annuale ordinaria.

* * *

Alle 8.30, quando il presidente dell'Unione cons. naz. *Dr Eugster* apriva la seduta, la pur capace sala era stipata e vista dal palcoscenico ricoperto di fiori ed imbandierato la marea di teste in platea e sui loggioni era veramente impressionante. Dopo il discorso d'apertura del presidente e le formalità d'uso prendeva la parola, in rappresentanza del Consiglio federale, il Signor *Grütter,* vice-direttore dell'amministrazione federale delle finanze, che portò all'assemblea il saluto della nostra massima autorità.

Con appropriate parole egli tracciò gli scopi e l'attività delle Casse Raiffeisen le quali, come risulta appunto dal loro successo e dalle loro prestazioni, dimostrano di essere rimaste fedeli ai loro principi fondamentali e quindi di restare genuine manifestazioni di unione e di cooperazione. Un tale movimento — così terminò il Signor Grutter — deve perciò poter contare sull'appoggio e sulla simpatia del Consiglio federale.

Dopo l'applauditissimo discorso del Signor Grütter salì alla tribuna in rappresentanza del Consiglio di Stato del cantone di Vaud il *Prefetto Bollens* di Losanna, che portò ai convenuti il benvenuto dello Stato di Vaud ed espresse la sua gioia per la scelta di Losanna quale sede di così importante Congresso, ed inoltre la sua gradita sorpresa nel constatare il sempre maggiore sviluppo delle Casse Raiffeisen.

Iniziava quindi la serie dei rapporti annuali il Direttore dell'Ufficio di revisione, Signor *Egger,* il quale indirizzò dapprima il suo tradizionale saluto ai delegati che ringraziò per la loro presenza. Passò quindi al rapporto sull'attività dell'Ufficio di revisione e su quella delle Casse affiliate. Espresse innanzitutto la sua riconoscenza a tutti quei Cassieri (più del 90 %) che hanno inviato i conti annuali entro il termine fissato, permettendo in tal modo di stabilire già nel mese di marzo il bilancio e la statistica del nostro movimento. Si sono verificate nello scorso anno ben 22 nuove fondazioni, ripartite in diversi cantoni, ciò che porta il totale delle Casse a fine 1954 a 991. A quando la millesima ? Il movimento va assumendo sempre maggior estensione e importanza, spinto dalla volontà di collaborazione e di solidarietà, dal desiderio di esprimere e valorizzare le proprie forze che si manifesta sempre più nei nostri Comuni e tende a dare alla popolazione rurale quella libertà di azione e quell'indipendenza finanziaria che le spettano.

I soci ammontavano a fine 1954 a 107 661, con un aumento di 3 424 rispetto all'anno precedente. Questa cifra si suddivide in 608 soci provenienti dalle nuove Casse, e 2816 nuovi soci che hanno aumentato l'effettivo delle Casse già esistenti. La cooperazione di questi 108 000 agricoltori, artigiani, commercianti e operai rappresenta la linfa del nostro movimento prettamente democratico.

La somma dei bilanci, che è il termometro della fiducia, ha raggiunto i 1 285 milioni, con un aumento di quasi 100 milioni, pari all'8%. La buona situazione economica attuale, che offre favorevoli condizioni di guadagno, ha influenzato notevolmente l'attività del risparmio. Tuttavia la mole dei depositi confidati alle nostre Casse prova che il pubblico considera gli investimenti presso di noi come fortemente sicuri ed esenti dalle spiacevoli conseguenze che potrebbero derivare da una eventuale crisi. Abbiamo provato con la serietà della nostra amministrazione di saper usare il risparmio popolare. Ci siamo sempre sforzati, anche in un periodo in cui i capitali abbondano, di distribuire un interesse il più favorevole possibile ai risparmiatori, tanto è vero che il tasso medio supera il 2 ½ %. Altra constatazione favorevole è che le diverse Casse operano con capitali che per il 99 % sono affidati in deposito dal pubblico. Infatti nemmeno nel 1954 è stato contratto un prestito con l'AVS o presso la Centrale delle obbligazioni, ciò che significa che non abbiamo nessun impegno verso terzi.

Sono state concesse nuove ipoteche per 62 milioni, portando il totale di questa importante posta del bilancio a ben 822 milioni, cioè il 64 % del movimento complessivo, provando quindi l'attività intensa delle nostre Casse, specializzate in questo settore.

I crediti delle singole Casse verso l'Unione, che assicurano la liquidità, ammontano a 220 milioni di franchi, a conferma che le nostre Casse godono di una sana capacità di pagamento.

Il conto perdite e profitti si è naturalmente sviluppato di pari passo con le poste del bilancio e presenta un beneficio netto di 4 029 000 franchi, versato interamente alle riserve, che ammontano ora a circa 57 milioni di franchi. Nessuna perdita è stata constatata, ciò che conferma non solo la qualità degli investimenti, ma pure il valore dei principi fondamentali che vengono applicati in occasione della concessione di prestiti e crediti.

Il movimento raiffeisenista svizzero ha avuto nel 1954 un'annata particolarmente favorevole. Con la gerenza impeccabile del piccolo risparmio le nostre Casse si sono guadagnate la fiducia del pubblico. Ciò è possibile specialmente grazie al servizio di revisione. Infatti tutte le Casse sono state sottoposte, senza preavviso, ad un controllo approfondito, che nella generalità dei casi ha rivelato una gerenza da buona a ottima. Spetta all'Ufficio di revisione non solo il controllo formale della contabilità, ma anche di sorvegliare a che pure in periodo di alta congiuntura l'utilizzazione dei fondi venga effettuata conformemente alle norme statutarie. Una Cassa Raiffeisen non può permettersi investimenti sballati, come non deve prestarsi a transazioni che favoriscono la compera di immobili o altri beni a prezzi « pompati », che in periodi meno favorevoli

Con l'« Ensemble Romand de Musique de Cuivres »

non mancherebbero di causare notevoli perdite che la brama di guadagno iniziale non aveva fatto prevedere. La fiducia dei depositanti non si ottiene che con l'uso prudente e giudizioso dei capitali affidati. Soltanto il rispetto assoluto dei nostri principi, che hanno già fatto le loro prove ma che restano sempre d'attualità, ci permetterà di raggiungere questo scopo. La nostra massima è quindi : fedeltà ai principi delle nostre cooperative, senza scostarci dagli scopi per i quali sono state create.

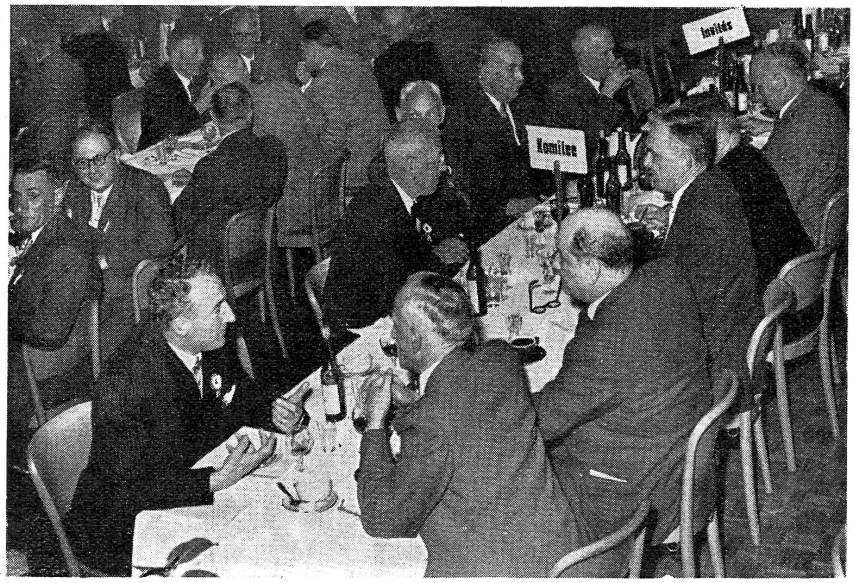

Alla tavola d'onore

Nessun caso di malversazione è stato constatato dopo quello avvenuto nel 1953, di cui hanno parlato i giornali in occasione di un recente processo. Queste irregolarità vennero scoperte in seguito alla revisione ordinaria, per mezzo degli avvisi che vengono inviati ai titolari dei conti, e che sono sempre tanto aspramente criticati.

Di fianco all'Ufficio di revisione anche gli altri servizi hanno registrato un'intensa attività : la cooperativa di fidejussione, la cassa pensione, il servizio del contenzioso e l'economato. Tutte queste istituzioni si sforzano di servire le Casse, di favorirle e di facilitare loro l'attività.

Dopo aver ringraziato le migliaia di raiffeisenisti che danno la loro opera tutto l'anno in seno ai Comitati di direzione e di sorveglianza, quelli che rivestono la delicata mansione di Cassiere, coloro tutti che mettono le proprie forze e le proprie capacità al servizio della medesima causa, ringraziò pure tutto il nostro personale, che ha dato e continua a dare il meglio di se stesso.

Il Direttore Egger così concluse : « La nostra forza risiede nella collaborazione di numerosi elementi e nella coordinazione degli sforzi. Siamo fieri della fiducia che la popolazione rurale svizzera ci dimostra continuamente. Speriamo di poter presto annunciare la nascita della millesima Cassa. Sarà allora un terzo dei comuni svizzeri ad avere l'orgoglio di possedere una propria istituzione autonoma di risparmio e di credito sistema Raiffeisen, ciò che porterà un preponderante contributo alla realizzazione degli scopi prefissi al nostro movimento, sulla via del successo, negli intatti principi che ne fanno un'opera di utilità nazionale. »

Scroscianti applausi accolsero il rapporto del Direttore Egger, dopo di che il suo posto alla tribuna venne preso dal Direttore della Cassa centrale, Signor *Schwager,* che iniziava così il suo dire :

« La presentazione di questo rapporto rappresenta per me una grande soddisfazione, in quanto l'esercizio trascorso si è chiuso oltremodo favorevolmente. Benchè la situazione del mercato monetario sia stata specialmente all'inizio dell'anno alquanto difficile, nella seconda parte del 1954 essa si è migliorata, rendendo possibili parecchi investimenti dei nostri abbondanti capitali. Perciò l'utile d'esercizio è ancora aumentato rispetto all'anno precedente ammontando, compreso il riporto dal conto vecchio, a 727 373 fr. 29.

» Non è stata registrata alcuna perdita nel corso dell'esercizio, ma d'altra parte il margine d'interesse si è ulteriormente ridotto rispetto agli anni trascorsi, specialmente per quanto riguarda il portafoglio titoli e fondi pubblici, il cui tasso è stato per la massima parte ridotto dal 3 al 2 3/4 %. Le spese generali, benchè siano aumentate, non lo sono proporzionalmente all'aumento di bilancio, e ciò significa che la produttività della ditta è ancora maggiore che negli esercizi trascorsi. Non si potrà tuttavia sperare di continuare sempre con questo ritmo, in quanto l'accresciuto movimento porta come conseguenze trasformazioni, ingrandimenti e migliorie che incideranno sensibilmente sulle spese.

» Il bilancio è pure aumentato di circa l'8 %, raggiungendo circa 262 milioni di franchi. Conformemente agli statuti noi accettiamo dalle Casse affiliate in deposito tutti i capitali che le stesse non utilizzano momentaneamente, senza tener conto alcuno delle nostre possibilità di investimento, ciò che spesso ci cagiona notevoli perdite di interessi.

» Oltre alla funzione di Cassa centrale e di giro come noto lavoriamo anche come banca privata, che tratta direttamente con la clientela. Questo settore d'attività ha raggiunto uno sviluppo che è rappresentato dalla cifra di 42 milioni circa nel bilancio complessivo, ciò che corrisponde al movimento di una banca locale di media importanza. »

Dopo aver accennato a diverse voci secondarie del bilancio il Direttore Schwager continuò :

« La Cassa risparmio è pure aumentata a circa 16 milioni, suddivisi su oltre 6600 libretti. Questo forte aumento è dovuto principalmente al fatto che abbiamo mantenuto il tasso d'interesse invariato al 2 1/2 %, malgrado l'abbondanza di capitali, e ciò con la convinzione che al momento attuale gli interessi dei risparmiatori devono essere altrettanto salvaguardati quanto quelli dei debitori.

» Le obbligazioni invece non hanno goduto di molti favori da parte del pubblico, per la riduzione del tasso al 2 3/4 %. Prossimamente però questo sarà riportato al 3 %, e di conseguenza il tasso degli investimenti a termine sarà pure aumentato.

» Circa i crediti che concediamo alle Casse affiliate essi vengono studiati a fondo e sotto tutti gli aspetti. Quindi se qualche volta ci informiamo sulla destinazione che le Casse intendono dare a tali crediti ciò non deve essere interpretato come mancanza di fiducia o come pignoleria. Assolviamo semplicemente con coscienza ai nostri doveri di organo di prestito. Ci sforziamo sempre di dare seguito favorevolmente a tutte le domande di credito che ci sono sottoposte, ma se talvolta dobbiamo respingerne una qualcuna non è certo per cattiva volontà, ma sempre per motivi validi ed imprescindibili. È nostro dovere vegliare affinchè i bilanci delle Casse non siano gonfiati artificialmente con crediti dell'Unione ; questi crediti devono sempre essere di una certa proporzione rispetto alla cifra di bilancio.

» Gli investimenti ipotecari hanno pure subito un rallegrante aumento di 5,5 milioni, raggiungendo gli 86 milioni circa. Da notare che la concorrenza in questo settore è sempre fortissima. Parecchi investimenti ci sono stati resi possibili grazie alla colla-

borazione di questa o di quella Cassa, che mi permetto ora di ringraziare. Abbiamo sempre la necessità di trovare buoni investimenti, e ci raccomandiamo perciò per eventuali casi che potrebbero ancora presentarsi. Anche nello scorso esercizio siamo sempre stati molto cauti negli investimenti, rifiutandoci in particolare di concedere finanziamenti in cui il cliente deve chiedere in prestito per così dire persino il danaro per l'acquisto dell'ultima tegola. Certo che questa prudenza ha fatto in modo che molte domande abbiano preso la via della concorrenza, il che ci ha causato anche qualche critica. Malgrado ciò continueremo a mantenerci su questa falsariga, che ha già dato buone prove.

» Data la necessità primordiale di mantenere le necessarie riserve di liquido per le Casse affiliate i nostri investimenti in tiotli e fondi pubblici devono essere a breve durata, per cui a interesse più basso. Il portafoglio effetti, rappresentato da titoli della Confederazione, di imprese di tutta fiducia e di banche di indiscutibile solidità, che pure contribuisce a garantire la liquidità, è l'unica voce del bilancio che sia diminuita (da 11 a 9 milioni).

» Concludendo quindi il trascorso esercizio si è chiuso in modo più che soddisfacente. Sembra che l'evoluzione dei tassi d'interesse abbia raggiunto il suo limite più basso, e che ora ricominci lentamente l'ascesa. Sono perciò convinto — terminò il Direttore Schwager — che non ci sia alcun motivo di apprensione o pessimismo e che ci si possa attendere anche per i prossimi anni una proficua attività. »

Anche il rapporto del Direttore Schwager era calorosamente applaudito, e quindi a chiudere la serie dei rapporti l'on. cons. naz. *Müller*, presidente del Consiglio di sorveglianza dell'Unione, presentava il suo.

Dopo aver esaminato una per una le voci del bilancio ed aver constatato dappertutto la massima esattezza e veridicità, egli fece notare in special modo come le spese di amministrazione, pari al 0,44 % della somma del bilancio, rappresentino una percentuale così bassa come mai nessun altro complesso bancario svizzero non ha mai raggiunto.

Ringraziò i membri del Consiglio d'amministrazione per il lavoro svolto, ma specialmente il Direttore Signor Schwager che svolge un'infaticabile attività con grande competenza, e tutti i suoi collaboratori. Ringraziò inoltre il personale dell'Ufficio di revisione, con alla testa il Direttore Signor Egger, per l'importante lavoro svolto. Il rispetto di un ordine rigido nella nostra grande famiglia Raiffeisen esige uno sforzo sostenuto che non tollera alcun rilassamento. Ringraziò infine i revisori dell'Unione che anche quest'anno hanno realizzato al 100 % un programma di revisione che spesso li trattiene lontani dalla famiglia, ciò che rappresenta non lieve sacrificio.

Raccomandò quindi all'assemblea :

- l'accettazione dei conti e del bilancio dell'Unione e della Cassa centrale ;
- la seguente ripartizione dell'utile della Cassa centrale di 727 373 fr. 29 :

interessi 4 % sulle quote sociali	Fr.	340 000.—
versamento al fondo di riserva	Fr.	350 000.—
riporto in conto nuovo	Fr.	37 373.29

- di indirizzare dei ringraziamenti speciali al Consiglio d'amministrazione, ai direttori, ai funzionari ed agli impiegati della Cassa centrale e dell'Ufficio di revisione per il coscienzioso e proficuo lavoro svolto.

Chiuse il suo dire con un'elevata dissertazione sul bene inestimabile che è la pace e sull'importanza che il nostro movimento assume nel mantenimento della pace interna, equilibrata dal federalismo inteso come collaborazione di genti nello spirito di Raiffeisen, sotto l'egida della parole incise nello stemma di Vaud : « Liberté et Patrie ».

L'assemblea accettava quindi all'unanimità, in base alle proposte dell'on. Müller, i conti ed il bilancio per il 1954, la ripartizione dell'utile e la mozione di ringraziamento ai dirigenti ed al personale dell'Unione.

Nessuno domandando la parola alle eventuali il presidente chiuse perciò la proficua seduta verso le undici e trenta.

* * *

Dopo il pranzo negli alberghi cittadini i delegati poterono approfittare dell'ultimo numero del magnifico programma : una escursione in autopullmann sulle colline ricoperte di vigneti e sulle sponde del Lemano. Decine di comodi torpedoni accolsero i partecipanti, ed ognuno partì per destinazione ignota, per itinerari diversi l'uno dall'altro, verso le numerose celebri località del vignoble vodese, lungo strade costeggiate da vigneti e magnifiche foreste, su per le colline del Signal, di Puidoux, di Chexbres, per scendere poi a picco sul lago verso Vevey e Cully. Ogni torpedone si fermò per un'ora nel punto più interessante del tragitto, dando modo a tutti di ammirare con comodo il magnifico panorama del lago e dei monti della Savoia e di degustare per l'ultima volta qualche buon bicchiere dei celebri vini sul luogo stesso di produzione.

Poi il ritorno a Losanna, un'ultima stretta di mano, un ultimo arrivederci all'anno prossimo, forse a Lucerna o nel Ticino, un ultimo sguardo alla magnifica capitale vodese che tanto ospitalmente ci ha accolto, ed i treni partirono nelle diverse direzioni portando i delegati soddisfatti per le magnifiche giornate trascorse a trasmettere un'ondata di entusiasmo alle loro Casse con i migliori propositi di rafforzare lo spirito di azione del nostro movimento, che ha dato a Losanna una prova smagliante della sua sempre accresciuta vitalità.

— *gm* —

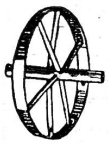
Roues de brouettes
en fer. Toutes grandeurs et longueurs de moyeu, avec pneu, pneu plein ou cercle en fer
BÜGLI-VON AESCH
LANGENTHAL/B

TERME
BERNABEI MASSAGGIO
Abano Terme (Padova/Italie) Tél. 90-118
Ouverts toute l'année • Possibilité de chaque soin dans la maison • Chambres avec bain • Garage
Piscine avec eau termale • Prix modérés

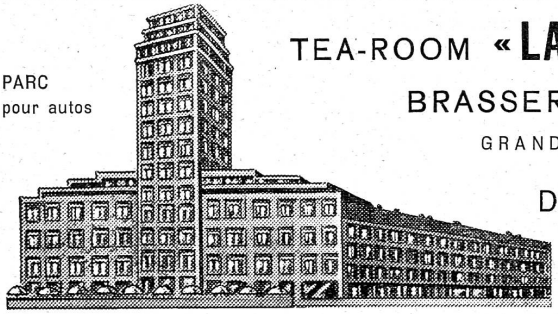
PARC
pour autos

TEA-ROOM **« LA TOUR »** 20e étage Le « Gratte-Ciel » de Lausanne

BRASSERIE-RESTAURANT
GRANDE TERRASSE FLEURIE
Cuisine fine
Toutes les spécialités de la saison
Vins de choix

DANCING EN VOGUE
Orchestres et attractions internationales

BAR-CABARET
« On s'amuse bien »

LE MÉTROPOLE LAUSANNE

Directeur : **Charles FÉDIER**